

# BULLETIN MUNICIPAL

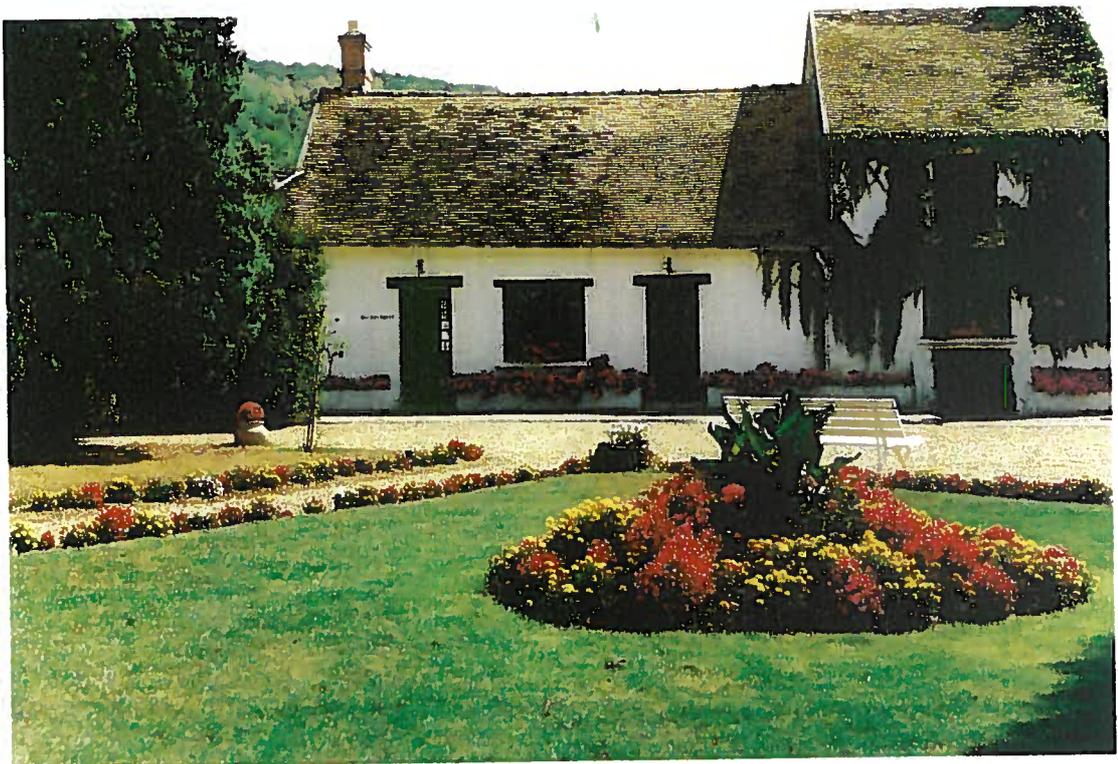
de

1990-91



Le prieuré de Blancheface.

# SERMAISE



La Mairie.

# le mot du maire

*Depuis un an nous subissons de la part des Pouvoirs Publics un certain harcèlement nous vantant les bienfaits d'une augmentation de la population dans la grande couronne entourant Paris, toutes les communes des 5 départements autour de la capitale étant concernées.*

*Il est question de 2 grands axes, l'un au nord, de Mantes à Meaux, l'autre au sud, de Saint-Quentin-en-Yvelines à Melun, en passant par Brétigny. On chiffre cette extension à 10 millions de nouveaux habitants !*

*Les « futurologues » qui ont conçu ce projet me font penser à ce jeune architecte qui avait oublié sur son plan l'escalier de l'immeuble et la rampe d'accès au parking souterrain !*

*Avant d'amener 10 millions d'habitants autour de Paris il serait bon de faire un inventaire des viabilités existantes et des besoins futurs.*

*Or, nous avons tout juste des ressources en eau potable pour nos besoins actuels et nos réseaux de distribution sont pour la plupart saturés. Si la sécheresse persiste c'est encore plus grave.*

*Nous avons un collecteur intercommunal d'eaux usées déjà plein aux  $\frac{3}{4}$  à 10 km de son départ qui relie la station d'épuration de Valenton elle aussi déjà saturée comme celle d'Achères, 20 % des eaux usées étant rejetées directement à la Seine sans épuration.*

*Le réseau routier n'est déjà pas prévu pour la circulation actuelle. Les bouchons importants existent matin et soir sur toutes les routes menant à Paris.*

*La ligne C du R.E.R. est saturée aux heures de pointe entre Juvisy et Paris.*

*Les emplois sont rares dans notre région, aucune affaire importante ne désirant s'y installer. Ce n'est pas quelques dizaines de petites et moyennes entreprises qui absorberont la main d'œuvre engendrée par 10 millions d'habitants, d'autant plus que dans nos départements les terrains sont très chers et les taxes professionnelles et impôts très lourds. Nos communes seraient donc des communes dortoir sans grandes ressources, mais par contre avec toutes les charges que provoquent l'établissement d'une famille sur une commune, écoles, cantines, voirie, services municipaux, aide sociale, ordures ménagères, associations, etc...*

*Construire des milliers de logements dans ces conditions, c'est mettre la charrue avant les bœufs !*

*Que nos officiels, pour qui j'ai le plus grand respect, viennent nous voir, et consulter des « hommes de terrain ». Ils quitteront pour une fois leurs bureaux et leurs dossiers pour se plonger dans la réalité. On a trop oublié aujourd'hui qu'il faut commencer par le commencement !*

*Bonne fin d'année à vous tous et bons vœux.*

Le Maire,  
Georges DEBONO

Ce bulletin est le 17<sup>e</sup> depuis 1974.

J'ai la satisfaction de constater qu'il a apporté à beaucoup d'habitants de Sermaise, une documentation sur la commune et son histoire et a mis en valeur les quelques témoins du passé qui nous restent après 2000 ans de civilisation chrétienne.

Je constate avec plaisir que beaucoup d'entre vous ont fait collection de ces bulletins qui resteront un témoignage vivant de la commune de Sermaise.

Ce que j'ai ressenti avec beaucoup de plaisir, c'est que nos jeunes commencent à s'y intéresser, au point que nous avons, cette année, deux articles écrits par deux jeunes étudiants que je me fais une réelle satisfaction de publier.

Merci à vous tous de nous encourager dans cette voie.

## *voirie et travaux divers*

En Ile-de-France, la préservation d'un environnement rural de qualité apparaît comme une exigence primordiale pour les habitants.

Sermaise ne peut ignorer qu'elle se situe à quelques kilomètres de Paris et que le nouveau Schéma Directeur exercera sur notre région d'énormes pressions d'urbanisation et de transports. D'autant que chaque commune n'a pas les mêmes réactions face à cet aménagement.

La création d'un S.I.E.P. (Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Programmation), regroupant les 22 communes des cantons de Dourdan et de Saint-Chéron, sera-t-elle le rempart à cette concentration de population proposée par le livre blanc du Schéma Directeur d'Ile-de-France, ou bien, au contraire, un danger pour l'autonomie de chaque commune. En effet, ne dessaisira-t-elle pas la gestion du sol des communes ? Dans cet ensemble d'urbanisation l'agriculture aura-t-elle encore sa place ? Car, ne l'oublions pas, elle contribue à la qualité de la vie, au bien-être des habitants en leur offrant un cadre de vie privilégiée avec des produits de qualité, une gastronomie régionale et des possibilités d'accueil, de loisirs et de détente. L'agriculture est l'ultime protection contre l'envahissement urbain, qui tend à couper l'homme de ses racines.

Il nous appartient de promouvoir pour l'avenir de notre commune un développement harmonieux afin de préserver les contrastes qui font toute l'originalité de notre pays. C'est cette forme de développement qui a permis à notre Commune de ne pas rester figée dans l'immobilisme tout en s'agrandissant modérément.

Chaque année nous faisons de nouveaux investissements. En 1990 : goudronnage des routes, curage des mares à Blancheface, Le Mesnil et Monfrix. Assainissement de Monfrix. Rénovation de la Chapelle Saint-Georges. Prochainement : pont sur l'Orge permettant aux piétons de se rendre à la Grange et, d'autre part, aménagement du nouveau cimetière. Eglise : pose d'abat-sons.

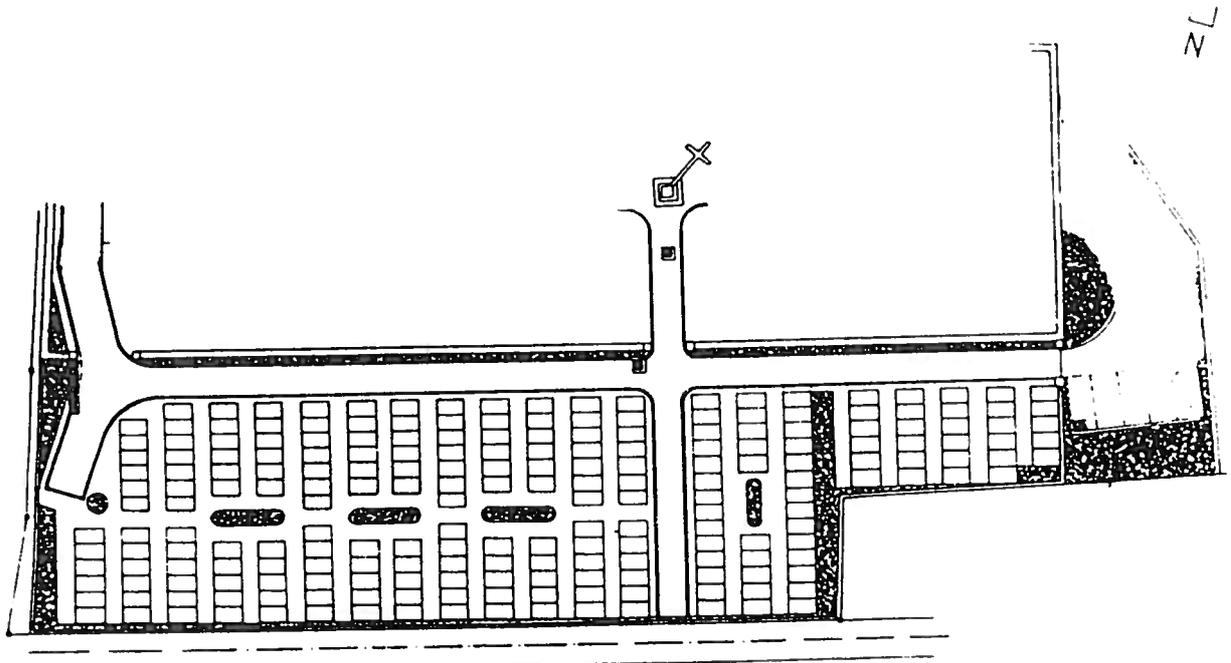
L'achat de l'Ecole S.N.C.F. (début 1991) permettra de créer une Ecole Maternelle et de regrouper toutes les classes primaires pour la rentrée 1991-1992.

Grâce à la Directrice de notre Ecole, à l'équipe d'enseignement et à tous les enfants, nous avons obtenu un prix attribué par le Conseil Général de l'Essonne, qui sera remis à Mme BIGAY, au cours d'une réception à Evry (Concours des Ecoles Fleuries 89/90 - Ecole Elémentaires : 9<sup>e</sup> prix).

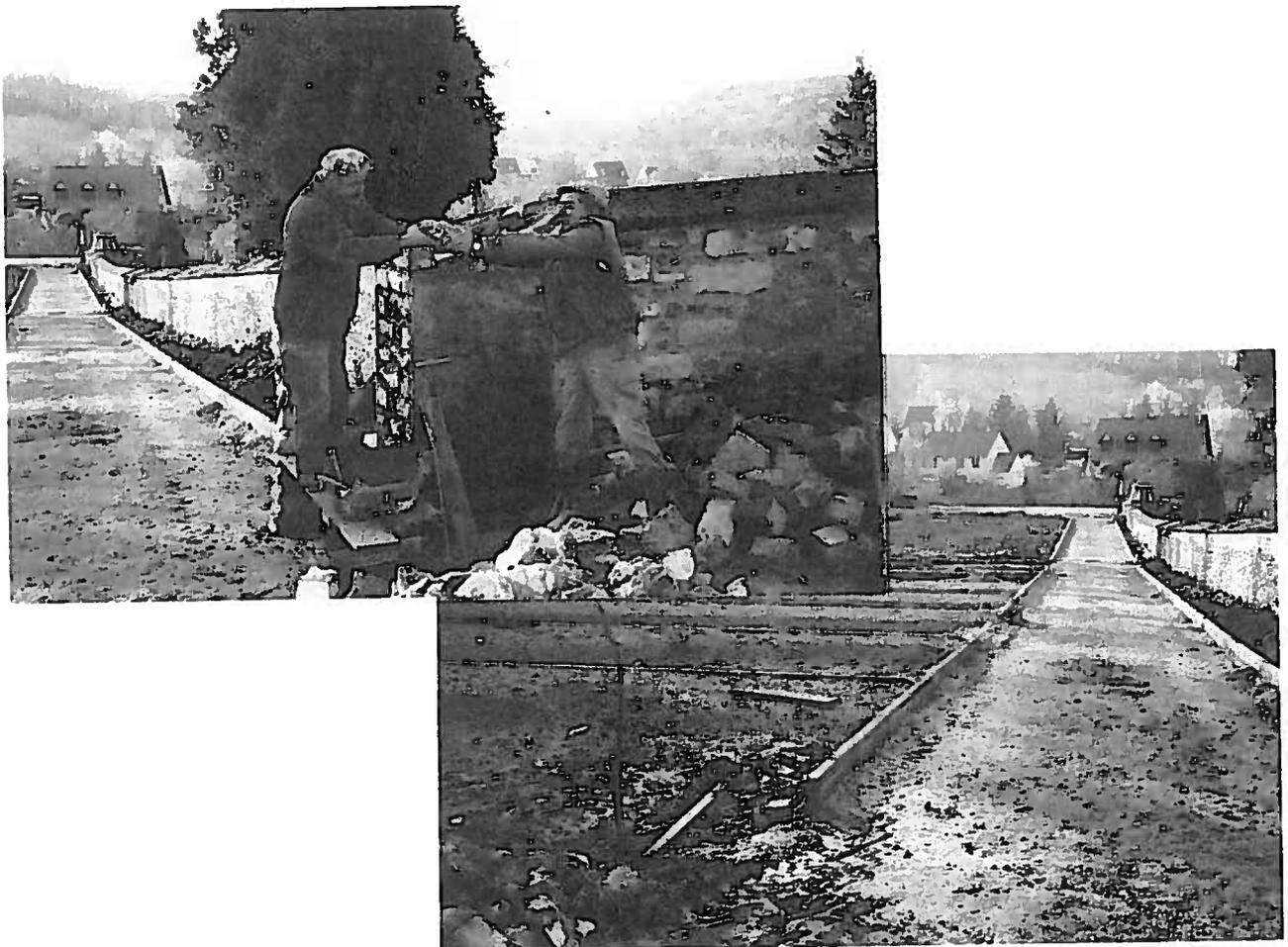
Cette année encore, nous encourageons les Sermaisiens à participer aux divers concours des villages fleuris, des fermes fleuries, des écoles et maisons individuelles fleuries. Même si nous n'obtenons pas de prix en 1991 nous aurons au moins participé à l'embellissement de notre village.

Tous ensemble, protégeons nos champs, nos bois, pour ne pas les voir mourir asphyxiés et pouvoir continuer à vivre heureux à la campagne.

**G. HAUTEFEUILLE**



*Extension du Cimetière*



# transport scolaire

## HORAIRES POUR DOURDAN

7 h 50		mercredi	
		samedi	
			Retour départ DOURDAN : 16 h, 17 h, 18 h
1) 8 h 00	SERMAISE		
2) 7 h 55	MONTFLIX	8 h 05	Mercredi : 13 h 45 SERMAISE
8 h 00	LE MESNIL	8 h 10	Samedi : 13 h 53 MONDETOUR
8 h 02	BLANCHEFACE	8 h 12	13 h 55 BLANCHEFACE
8 h 07	MONDETOUR	8 h 15	13 h 58 LE MESNIL
		8 h 20	14 h 00 MONTFLIX
		SERMAISE	

**NOTA :** Nous vous rappelons que suivant les difficultés de la circulation, le car est susceptible de passer 5 minutes à l'avance ou 5 minutes en retard sur l'horaire.  
En conséquence, il est indispensable que vos enfants soient présents à l'arrêt du car 5 minutes en avance sur l'horaire.

## HORAIRES CARS COMMUNAUX

Les horaires de ramassage, VALABLES TOUTE L'ANNÉE 1990-1991 sont les suivants :

CAR : conducteur, M. Boudon ;  
accompagnatrice, Mme Vovard.

CAR : conducteur, M. Genero ;  
accompagnatrice, Mme Gobert.

### 1<sup>er</sup> circuit : Pierre Boudon

#### MATIN :

LE MESNIL	8 h 15
BLANCHEFACE	8 h 20
SERMAISE	8 h 35
CHARPENTERIE	8 h 40
ECOLE DU CENTRE	8 h 50
PONT DE BOIS	9 h 00

#### SOIR :

SERMAISE	16 h 45
MONTFLIX	16 h 50
BLANCHEFACE	16 h 55
LE MESNIL	17 h 00
CHARPENTERIE	17 h 05

### 2<sup>e</sup> circuit : Pierre Genero

#### MATIN :

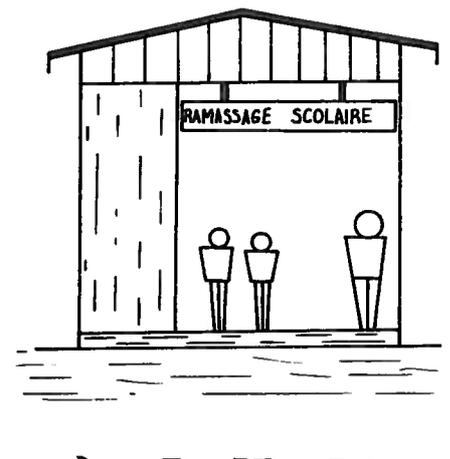
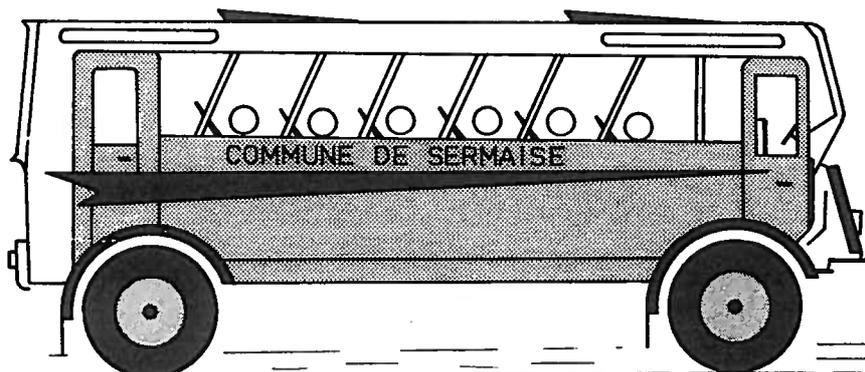
MONTFLIX	8 h 20
MONDETOUR	8 h 25
LA BRUYERE	8 h 30
BELLANGER	8 h 35
SERMAISE	8 h 40
CD 116	8 h 45
CHARPENTERIE	8 h 50

#### SOIR :

SERMAISE	16 h 45
BELLANGER	16 h 50
LA BRUYERE	16 h 55
MONDETOUR	17 h 00
CHARPENTERIE	17 h 10

## HORAIRES INDICATIFS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE MODIFIÉS

Le car étant moins fréquenté pour le retour du samedi midi, un seul véhicule sera mis en circulation pour l'ensemble du trajet.







# *rosière de sermaise 1990*

Au cours de sa séance du 7 avril 1990, le Conseil municipal a élu à l'unanimité Mademoiselle Florence LOUCHART Rosière de Sermaise 1990.

« *Chère Mademoiselle Florence,*

*C'est avec joie que nous vous accueillons dans notre mairie au titre de Rosière de Sermaise 1990.*

*Vous n'êtes pas née à Sermaise, mais de si peu puisque vous aviez un an lorsque vos parents ont décidé de venir habiter Sermaise au hameau de Bellanger.*

*Vous avez 18 ans et vous êtes la dernière d'une famille de 3 enfants.*

*Après 2 ans de maternelle à Saint-Chéron, vous avez fait vos classes primaires à Sermaise, ensuite le collège de Dourdan depuis la 6<sup>e</sup> jusqu'à la première scientifique où vous êtes actuellement. L'an prochain ce sera la terminale D qui selon votre désir doit vous diriger vers le para-médical.*

*Je sais que vous aimez beaucoup la lecture et je vous en félicite, c'est le meilleur moyen d'accéder à la connaissance et de perfectionner son propre style et son orthographe.*

*Je sais aussi que vous avez un frère aîné actuellement en Finlande où il fait connaître aux habitants de ce pays la bonne cuisine française, et que vous êtes allée le visiter déjà 2 fois en poursuivant votre voyage jusqu'au cercle polaire, ce qui représente pour nous quelque chose de fabuleux et presque irréel.*

*Mon petit doigt m'a dit aussi que le soir en rentrant au foyer familial vous participez aux soins ménagers de la maison.*

*Vous êtes donc parfaitement qualifiée pour recevoir le legs JOURDAIN que je vais vous remettre avec ces quelques fleurs et toutes nos félicitations.*

*Vive la Rosière de Sermaise 1990 ! »*



## *nos fêtes*

- 15 janvier 1990 : **Galette des rois.**  
Chaleureuse ambiance autour de bonnes galettes permettant de bien commencer l'année en retrouvant tous ses amis.
- 29 avril 1990 : **Saint-Georges-Fête de la Rosière.**  
Rosière, couronnée par le Maire, qui, après la traditionnelle réception à la Mairie, fit, au bras de son rosier, le tour du village, au milieu des applaudissements.
- 27 mai 1990 : **Intervillages.**  
Voir l'article concernant cette belle fête, mais nous espérons voir les Sermaisiens et les Sermaisiennes se déplacer beaucoup plus nombreux en 1991 car cela se passera à Sermaise.
- 14 juillet 1990.  
Comme d'habitude les grandes tentes étaient montées sur la place de la Mairie et permettaient de vous retrouver avec des amis pour vous restaurer ou tout simplement autour d'un verre.
- 22 juillet 1990 : **Passage du Tour de France.**  
Il y avait foule le long de la petite route entre Villeconin et Marchais pour applaudir les coureurs.
- 16 septembre 1990 : **Concours de pêche.**  
Concours très réussi. Après le tirage au sort, indispensable pour attribuer un emplacement à chaque pêcheur (hommes, femmes et enfants) ce fût le silence et la concentration, le regard fixé sur la rivière, pleine de truites ayant découvert l'Orge quelques heures avant. Puis ce fût la fête sous les tentes.
- 15 décembre 1990 : **Repas des Anciens prévu avec distribution des colis de Noël.**



# *intervillage 1991*

Pour le quatrième Intervillage Sermaise a été choisie Commune d'accueil. Ce sera la grande Fête attendue depuis plusieurs années à Sermaise.

Tous les sportifs notamment sont sur le pied de guerre. Pour ceux qui ne se seraient pas encore inscrits pour participer aux compétitions amicales et aux différents jeux, nous vous donnons ci-dessous la liste des responsables :

- Course de fond : M. LAUNAY
- Cross : M. BIGAY
- Ping pong : M. ROUSSEAU
- Volley : M. BARRIERE
- Tir à la carabine : M. GENERO J.
- Boules : M. GYSELINCK
- Foot ball : M. ROUSSEL
- Tennis : M. VOUILLARMET
- Relais fantaisie : Mme BIGAY
- Cyclotourisme : M. HEMERYCK
- Tricot : Mme ROUSSEAU
- Relais : M. BIGAY

Retenez donc bien ces deux dates : **25 et 26 mai 1991** tous autour des participants pour les encourager et les applaudir pour que la Fête soit une belle réussite et nous laisse de nombreux bons souvenirs.

Le Comité



## *tous coupables !*

Tout citoyen est plus ou moins pollueur :

Il l'est par les stations d'épuration dont on découvre, non seulement qu'elles sont peu nombreuses, mais encore que leur efficacité laisse à désirer. Soit dit en passant, on se débarrasse des boues d'épuration en les vendant aux agriculteurs comme fertilisants, dont la qualité est aléatoire. Si les agriculteurs les délaissent, on peut facilement imaginer les problèmes énormes que leur stockage ou élimination peut engendrer.

Il l'est en tant que bénéficiaire d'une industrialisation qui produirait « l'effet de serre » ajouté à quelques craintes nucléaires.

Il l'est parce que la société de consommation engendre une masse énorme de déchets encore peu recyclés.

Il l'est parce qu'il est peu probable qu'il accepte de payer une alimentation, ou tout autre bien de consommation à un juste prix rémunérant les investissements et les surcoûts qu'implique leur production de façon non polluante.

Les communes, regroupées en syndicat, ont la charge de la collecte puis du traitement des déchets, avec chaque année un volume croissant (pour mémoire, il en a coûté 200 000 francs en 1989 à notre commune). Les usines d'incinération et les décharges contrôlées sont à saturation. Outre la construction de nouvelles usines de traitements et l'ouverture de décharges, il sera nécessaire de gérer les déchets d'une manière sélective avec création de dépôt et stockage pour les particuliers, ainsi qu'un réseau de collecte.

Mais nous, consommateurs, comment acheter et jeter intelligemment ?

Préférer les produits respectant l'environnement. Citons par exemple les piles sans mercure, les bombes aérosols sans CFC, les papiers recyclés. Enfin choisir ses achats sans suremballage. Ceux-ci sont en surnombre dans nos poubelles.

Réfléchir avant de jeter et participer aux opérations récupération qui peuvent nous être proposées. Combien de produits pourraient être utilisés entièrement (peinture, etc.), réutilisés (sacs, emballages), récupérés ou alors tout simplement donnés à d'autres personnes (jouets, vêtements, etc.) avant d'être mis au rebus ?

Ne pas jeter l'huile de vidange dans la nature ou dans l'égoût. Outre le verre dont la récupération peut être pratiquement faite partout, il y a bien d'autres matériaux tels que les vieux papiers qui sont recyclables.

Enfin, je terminerai par les « déchets » végétaux, puisque bon nombre d'entre nous, avons le privilège de posséder un coin de jardin ou de pelouse à Sermaise. Quoi de plus normal de rendre au sol ce qu'il produit en faisant du compost avec ces déchets. Cela éviterait d'encombrer nos poubelles (les éboueurs doivent les refuser) ainsi que la benne dont nous disposons à « La Grange ». Ce service coûte près de 40 000 francs par an à notre commune. Enfin, ils ne doivent pas être déposés ou étalés sur les chemins de terre : ce ne sont pas des remblais.

**Pascal DESPREZ**

# *l'agriculture... souvent injustement accusée*

Le débat sur l'environnement est faussé ; le discours a évolué et glissé, de l'environnement à la pollution. Mais pas n'importe laquelle : finies les pollutions industrielles, finies les pollutions automobiles, finies les pollutions domestiques, on ne parle plus que de la pollution agricole.

Trouver un bouc émissaire lorsqu'un mal est collectif, est une tentation. Lorsque la pollution prit, par les médias, la dimension que l'on connaît, l'agriculture se trouva en première ligne. La perte de son influence économique et politique, et sa dispersion dans l'espace, en ont fait le galeux par qui le mal se répand. Pour ne pas avoir à s'en prendre au gaz carbonique des usines ou au phosphate des lessives, on fixa l'attention sur les nitrates, faisant porter le seul chapeau aux agriculteurs : plus facile de s'attaquer à eux qu'aux industriels dont dépend l'emploi ou aux consommateurs dont dépendent les bulletins de vote.

L'agriculture intensive, « productiviste », se voit chargée de tous les maux, tandis que l'autre, extensive, aurait toutes les vertus. Ce message porté par les « verts », est aujourd'hui repris par l'opinion publique. Il est dangereux car il touche au cœur de l'agriculture en tant qu'activité économique. Il est surtout faux.

Les nitrates sont aussi nécessaires à la vie que l'air que nous respirons. C'est leur excès, ou leur mauvaise utilisation qui sont néfastes. En épandant les engrais au bon moment, en plusieurs fois et en ajustant sa fumure au potentiel de la culture, on préserve le rendement sans polluer. Je dirais même que plus celui-ci est élevé, plus le risque de pollution est réduit. Une récolte abondante signifie que la plante s'est nourrie au mieux, alors qu'une mauvaise signifie qu'elle a mal absorbé les éléments minéraux disponibles, dont les nitrates. Les reliquats seront nécessairement plus élevés dans le second cas. La décision de la quantité d'engrais à apporter, se fait au début du printemps, en fonction de divers facteurs, dont le principal est le potentiel espéré : pour produire un quintal de blé, il faut trois kilos d'azote. Or, l'inconnu numéro un, reste le temps. Les deux sécheresses consécutives que nous venons de connaître ont réduit les rendements, surtout en maïs et tournesol. C'est la cause principale des « fuites » de nitrates. Le niveau des nappes phréatiques étant au plus bas, les concentrations s'en trouvent accrues.

M. LALONDE, Secrétaire d'Etat à l'Environnement, accuse l'agriculture d'être l'un des secteurs d'activité le plus polluant de France, et qu'en conséquence, elle doit être taxée parce qu'elle est grande consommatrice d'eau : réaction primaire.

En simplifiant, pour produire des céréales, il faut un support qu'est la terre, de l'eau pour la circulation des éléments nutritifs, et de l'énergie fournie par le soleil. Le blé supporte actuellement 10 % des taxes parafiscales ; la terre est soumise à l'impôt foncier ; une redevance est prévue pour l'eau. Reste donc une contribution pour l'utilisation du soleil et le cycle sera complet.

Revenons à « l'effet de serre ». La terre se réchauffe inexorablement par l'accumulation de gaz carbonique, qu'elle ne parvient plus à digérer. Les conséquences seront catastrophiques : avancée du désert (famine), montée des eaux (inondations), dérèglement des précipitations, etc. Le gaz carbonique (CO<sub>2</sub>) résultant, en particulier, de la combustion des énergies fossiles (essences, fuel, kérosène...) est absorbé par les végétaux de façon très importante. L'agriculture joue alors un rôle primordial dans la protection de la nature. En appliquant donc le principe « pollueur = payeur », cher à M. LALONDE, celui-ci devrait proposer une nouvelle taxe sur les carburants (pollueur) au profit de l'agriculture (dépollueur) !

Automobilistes, conducteurs d'engins, marins, dormez tranquille, vous êtes trop nombreux (donc électoralement puissants) pour être sollicités. Rendons toutefois justice à notre Ministre de l'Environnement qui, il y a quelques semaines, s'est valeureusement attaqué aux voitures

allemandes, de grosses cylindrée (pas les françaises), comme étant les plus polluantes. Quel courage !

Redescendons sur terre. Nous habitons Sermaise, dans un site privilégié, avec un territoire de 1 300 hectares dont 950 hectares de terres agricoles, et près de 300 hectares de forêts, à moins de 50 km de Paris. De plus, nous sommes desservis par la ligne C du R.E.R. et les autoroutes à proximité.

Cet équilibre que nous apprécions tous est fragile. Notre situation géographique nous fait subir de multiples pressions qui ne sont pas simples à contenir. Par une politique d'urbanisme raisonnable et une vigilance particulière à l'égard de projets divers que sont les constructions routières, T.G.V. et autres aménagements, nous resterons une commune rurale et paisible, que nous souhaitons tous.

En assumant la responsabilité des trois quarts du territoire, l'agriculture joue un rôle essentiel dans le maintien des équilibres naturels. Lorsque l'agriculture s'en va, la nature devient hostile : si la campagne est belle, c'est parce qu'elle est entretenue. C'est aussi grâce à elle que nous sommes largement auto-suffisant en matière alimentaire (50 milliards de francs d'excédent commercial en 1989).

C'est enfin de l'agriculture que viendront les solutions pour remplacer les matières premières énergétiques ou minérales en voie d'épuisement, grâce au progrès de la génétique et des biotechnologies. Les événements du Golfe sont là pour nous le rappeler.

Pascal DESPREZ

---

## *la colère des paysans*

Les agriculteurs se plaignent si fort et depuis si longtemps que l'opinion publique, après en avoir souvent souri, a fini par les « prendre en grippe ». Autrefois, les citadins étaient convaincus que, sous leurs jérémiades, les paysans cachaient leurs magots dans des lessiveuses. Depuis quelques années, ils sont persuadés que le monde rural n'est plus qu'un boulet inutile qu'il faut traîner, et dont il va falloir un jour ou l'autre se débarrasser.

Les habitants des villes qui ne comprennent rien aux quotas laitiers, aux lois du GATT, aux équilibres européens, en ont assez qu'on leur parle de « solidarité nationale », d'impôts sécheresse et de départements « sinistrés ».

Il est vrai que les paysans, faisant des barrages sur les routes, cassant des sous-préfectures et brûlant des moutons vivants, n'ont pas toujours très bien su faire passer leur message.

Georges POMPIDOU – qui aimait la terre – avait l'habitude de dire que les paysans donnaient à la France « ses soldats, ses électeurs et ses contribuables ». Ce n'est plus vrai aujourd'hui. Les chiffres sont là pour le prouver. La terre s'est dépeuplée, et les fils de paysans, attirés par les lumières de la ville, sont venus s'agglutiner dans nos banlieues.

Mais on semble avoir oublié l'essentiel. Même sous cellophane et congelée, même absorbée à la va-vite, debout dans un « fast-food », toute nourriture vient bien de quelque part, et ce sont les paysans qui nous font vivre.

Certains imaginent déjà une planète de demain où des pays du tiers monde seraient voués à l'agriculture, alors que les nations dites « avancées » se limiteraient à une aristocratique industrie et à quelques travaux de l'esprit. C'est oublier un peu vite que ceux qui n'ont pas la maîtrise de leur grenier à blé perdent du même coup leur indépendance. L'URSS s'effondre parce que les récoltes y périclitent sur pied, le tiers monde ne compte pas parce qu'on y crève de faim.

Mais l'agriculture c'est aussi autre chose, et qui ne concerne ni les économistes ni les futuristes. Depuis quelques temps, on nous rebat les oreilles, dans les salons parisiens, avec l'écologie, le « retour aux sources », la recherche de nos racines, de notre « authenticité ». Ne nous laissons pas bernier par nos penseurs à la mode . Ce sont les paysans qui nous gardent précieusement toutes ces choses dont nous avons tant besoin.

Sauvegarder l'agriculture française, ce n'est pas seulement nous assurer notre autosuffisance alimentaire et des exportations indispensables, c'est aussi, surtout, protéger notre civilisation.

Quand on revient du bout du monde en avion et que l'appareil commence à descendre, on reconnaît soudain la France. Pas grâce aux villes : elles se ressemblent toutes, maintenant, avec leurs ceintures de béton. On la reconnaît grâce à ses champs labourés, ses villages épars, ses prairies verdoyantes, ses grosses fermes. La terre de France ne ressemble alors à aucune autre. C'est cela aussi qu'il faut sauver.

Thierry DESJARDINS

---

## *inauguration des serres de m. ingrain*

### *22 avril 1990*

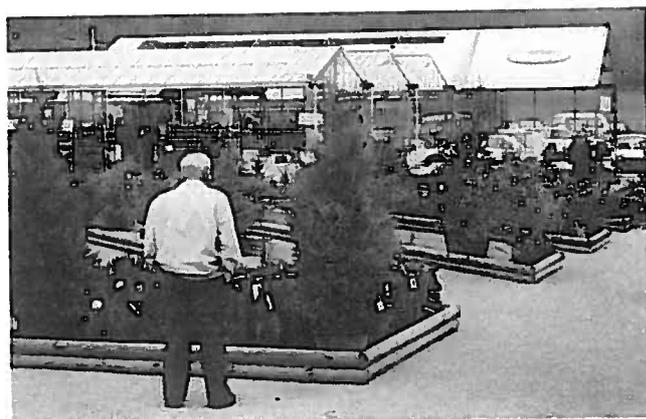
Nous remercions M. le Conseiller Régional et M. le Conseiller Général d'être venus inaugurer avec nous cette magnifique réalisation.

Comme le disait M. AUBERGER, M. Ingrain est bien le descendant de cette famille laborieuse, attachée au sol et au travail.

Je vous avouerai qu'il m'a fait peur quand j'ai vu pousser ces magnifiques serres qui sont sorties de terre comme des champignons, mais je l'ai compris, car j'ai été comme lui, ne pensant qu'à prendre des risques au cours de toute ma vie, et je ne peux que le féliciter de cette initiative, car elle entre exactement dans les vues du conseil municipal de Sermaise qui désire garder à sa commune ce côté rural et champêtre en offrant à ses habitants et à ceux des communes voisines le plaisir de venir se promener à la vraie campagne, celle où l'on trouve encore des bêtes sauvages en liberté, des espaces verts, des terrains de sport, des coulées vertes et des sentiers de randonnées à travers nos forêts.

Voilà qu'en plus, tout cela est offert avec des fleurs grâce à M. Ingrain !

Laissant aux communes qui le désirent le projet de devenir des communes dortoir, offrons à tous les amoureux de la nature des endroits champêtres où ils pourront se distraire, se détendre, s'amuser, se promener.

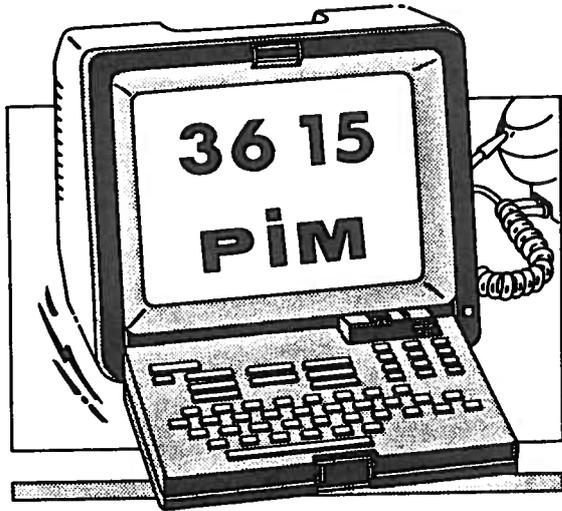


C'est ce que nous sommes en train de réaliser avec l'aide de Monsieur le Conseiller Régional et de Monsieur le Conseiller Général que je remercie.

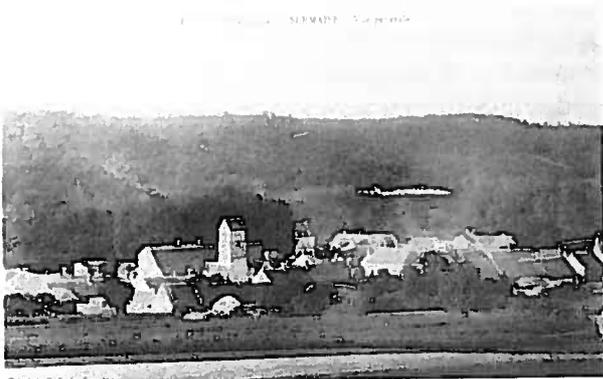
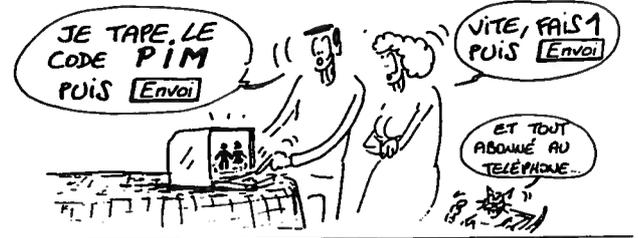
Bravo Monsieur Ingrain ! Vive Sermaise !

Georges DEBONO  
Maire de Sermaise

MODE D'EMPLOI  
POUR LES PARENTS



parents  
informés par  
minitel



une carte postale prêtée par une maman (Mme Svaluto).  
Date présumée : 1940.

# *a.e.s.* *association de l'école de sermaise*

Créée en 1986, l'Association a pour but de promouvoir et de favoriser les activités de l'Ecole.

## **Ses activités**

Organiser le loto, la fête de l'Ecole et cette année, pour la première fois, une soirée dansante.

## **Ses adhérents**

Ils sont au nombre de 55. Etre adhérent n'oblige aucunement à participer à l'organisation des manifestations citées ci-dessus mais pour vivre, l'Association a besoin du plus grand nombre possible de personnes qui s'intéresse à elle.

Grâce à la participation de tous au loto et à la fête, l'Association, en 1990, a pu payer la moitié des raquettes de tennis, participer aux frais de la sortie de fin d'année, acquérir un nouveau photocopieur pour l'Ecole, acheter les bonnets pour la classe de neige et offrir un goûter aux enfants à l'issue du spectacle de Noël proposé par la Mairie.

Le Bureau de l'Association

## *noël à sermaise*

Le mardi 18 décembre, de nouvelles vocations sont nées. Devant l'assemblée d'une centaine d'élèves et de leurs maîtres, présidée par M. DEBONO, maire de Sermaise, un magicien a fait rêver petits et grands. Cet homme mystérieux a pris ses assistants parmi les jeunes spectateurs – peut-être ses successeurs. Nous avons vu la blonde Flavie intriguée par un foulard rouge disparu sous son pull et ressorti dans la main du magicien sous forme de fleur. Puis le numéro éblouissant, drôle et insolite, des duettistes Stéphanie et Cyril aux prises avec des objets diaboliques, baguette molle, foulards fuyants, puis Julien avec ses ciseaux magiques et sa corde enchantée. Ces numéros se sont terminés par l'apparition d'un lapin albinos puis d'une blanche colombe, symbole de la paix qui régnait à cet instant dans le cœur de chacun.

Après cette heure de magie délirante passée trop vite, un autre instant de rêve avec l'apparition du Père Noël distribuant des bonbons tandis que le chocolat chauffait pour accompagner les brioches fraîches offerte par l'A.E.S. (Association des Amis de l'Ecole de Sermaise). A l'issue du goûter, les enfants ont repris leurs vêtements et à leur dernière surprise, M. DEBONO, faisait la distribution de valises garnies de friandises à tous les élèves.

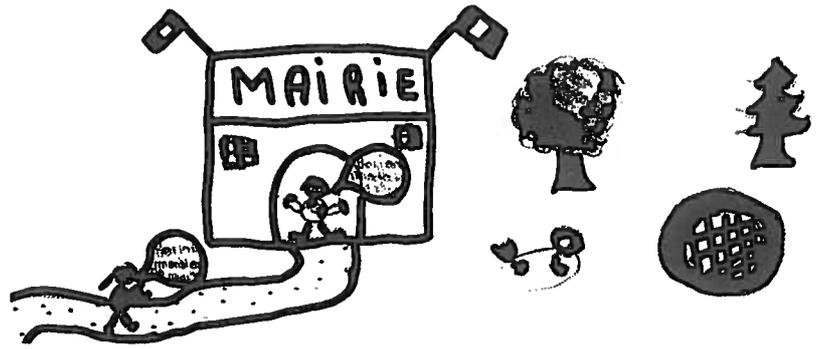


Une joyeuse demi-journée et fin d'année où l'on notait la présence de Mme VOUILLARMET, M. HAUTEFEUILLE (adjoints), Mme BARGAIN, Mme MONNEROT, M. DESPREZ (conseillers municipaux).

Th. BOUTRON

# classe de neige : crest voland 1990

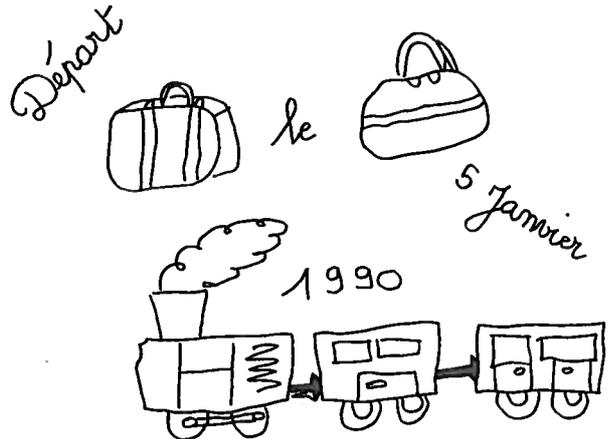
Vous êtes le plus gentil des maîtres et le plus rigolo



VIVE LA CLASSE DE NEIGE 1990 !

## LE VOYAGE

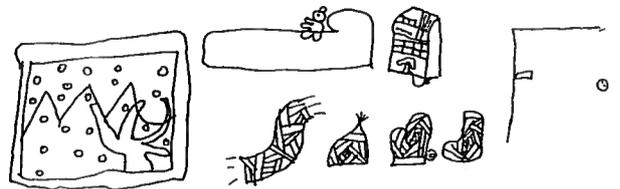
A 20 h 30 nous sommes sur la place de la Mairie, nous attendons le car. Le voilà enfin. Jacky et des parents aident le chauffeur du car. Monsieur Debono appelle les enfants, un par un pour rentrer dans le car. Nous disons tous au revoir à nos parents. Nous voilà partis pour la classe de neige. Nous arrivons à la gare de Lyon. Nous montons dans le train. Je m'amuse beaucoup avec Andy, Ludovic et Davy. Enfin nous arrivons à Cernix après avoir repris le car. Quel beau paysage !



à 20 h 30

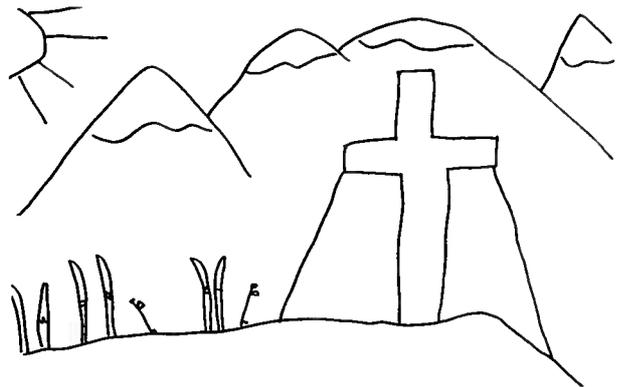
## NOTRE CHALET

La première fois que j'ai vu le chalet, je savais que j'allais passer un bon séjour. De la salle de classe, nous voyions les montagnes. Deux étages nous ont bien été utiles. Dans les chambres des filles, il y avait quatre ou trois lits, une armoire, un lavabo, une poubelle, des tables de chevet... De notre fenêtre, nous avions vue sur les montagnes et deux chevaux blancs. Le réfectoire était plus loin. Il y avait 3 tables dont deux de 11 et une de 8. Nous mangions très bien. Les derniers jours, nous avons eu de la raclette. Elle était délicieuse.



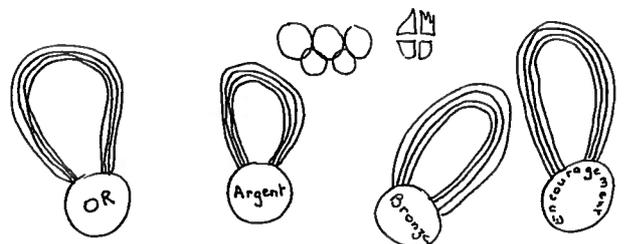
## PIQUE-NIQUE AU COL DES SAISIÉS

Ce matin, après le petit déjeuner, le car est venu nous chercher pour nous emmener au col des Saisiés. Là, nous avons chaussé nos skis et en route ! Une ascension de 4 kilomètres nous attendait ! Tout le monde a bien suivi sauf Jacky qui a monté le pique-nique en scooter des neiges (il ne conduisait pas). Arrivés au lieu-dit « La croix blanche » nous avons mangé de bon appétit. Ensuite, nous sommes allés un peu plus haut admirer le Mont Blanc. C'était magnifique. Après, nous sommes redescendus sur les Saisiés. Quelle belle journée !



## LES JEUX OLYMPIQUES

Jeudi 18, c'est le jour des J.O. Nous sommes en classe. Gaëlle nous fait piocher un papier dans son chapeau haut de forme. J'ai pioché le papier de l'Afrique n° 3. Monsieur le Maire est là. Nous sortons, et nous nous rangeons par équipe. Je suis avec : Ludo n° 1, David n° 5, Carine n° 2, Véro n° 4 et Julie n° 6. Les jeux commencent. Ils se passent en bas des pistes du Cernix. La première épreuve est celle du relais. Nous arrivons dernier avec 1 point. En deuxième, nous avons une cuillère dans laquelle se trouve une balle de ping-pong qui ne doit pas tomber. Nous avons 4 points. Les jeux continuent. Le dernier est celui des questions. L'équipe de l'Europe, après avoir bien répondu a 23 points. Nous en avons 22. Notre question est : « Houba ! Houba ! Qui fait ce cri ? » Ludo répond : « C'est le marsupilami ! » Nous gagnons avec 24 points ! L'Amérique a 10 points, l'Asie en a 13. Nous allons goûter puis, c'est la remise des médailles. C'est une belle journée qui s'achève.



## *escapade des aînés en pays nantais*

Ce 22 septembre, il va de soi que le temps est maussade ; n'en a-t-il pas été de même en 1989 ! Qu'importe, tout le monde est fin prêt pour partir à 6 h 30. Départ quelque peu mouvementé et précipité, nous montons de justesse dans le T.G.V.-Atlantique. Chacun s'installe et récupère, à notre grand soulagement. Après cet entraînement matinal, le copieux petit déjeuner servi à bord reçoit bon accueil, redonne force et vigueur.

L'an passé nous avons déjà apprécié le confort T.G.V. ; mais le T.G.V.-Atlantique possède un « plus » : sièges plus larges, plus souples, sol moqueté, vitesse plus grande mais beaucoup moins de vibration. Le paysage défile à près de 300 km/h. Partis de Paris à 7 h 50 nous arrivons à 9 h 53. En 2 heures et 3 minutes nous avons parcouru 389 km ! Au fond, Jules Verne, ce cher Nantais, a dû rêver à cette rapidité de liaison entre Paris et le doux pays de Nantes !

Deux cars nous attendent pour nous faire découvrir, très brièvement, cette magnifique ville au confluent de l'estuaire de l'Erdre et de la Sèvre, et malgré tout, port de mer au fond de l'estuaire de la Loire. La Loire fleuve immense, tumultueux et pourtant simple filet d'eau lors de son départ à la source au Mont Gerbier de Jonc à 1012 km de Nantes...

Nous pouvons admirer les vieux quartiers de Nantes, hôtels particuliers des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, place Louis XVI réalisations des architectes CEINERAY et CRUCY, vue du passage Pommeraye où se situent des commerces de luxe de toute beauté. Constamment nous traversons des ponts. A Nantes l'Erdre est canalisée et mise sous terre ; à l'origine Nantes est fortifiée, sous l'Empire Romain « La Cité des Nannetes » est un important centre commercial et administratif. Elle est christianisée au milieu du III<sup>e</sup> siècle par Saint Clair. Nantes prend le parti de la Bretagne contre les successeurs de Charlemagne.

Nous contournons le château des Ducs de Bretagne. Arrêt à la cathédrale Saint-Pierre et Saint-Paul. Commencée le 19 avril 1434, elle sera achevée en 1893, de style gothique flamboyant, une merveille de pureté de lignes, de clarté par la profondeur de son vaisseau. Les vitraux du chœur sont de Monsieur MOAL qui a « voulu créer avant tout une lumière sacrée qui donne un climat religieux à l'ensemble du chœur ». Nous pouvons y admirer le tombeau de Lamoricière (mort en 1865) qui fut placé dans la cathédrale en 1879, dans le transept nord. Au transept sud le tombeau de François II fut sculpté par Michel COLOMBE et ses aides de 1502 à 1507 ; il est en marbre d'Italie et de Belgique. Il est composé de 2 gisants, François II et Marguerite de Foix, 12 statuettes, les 12 apôtres, 16 figurines de « Veilleurs » et 4 grandes statues Prudence, Tempérance, Force, Justice ornent ce magnifique tombeau de renommée nationale et internationale que Chateaubriand considérait comme « le chef d'œuvre de l'Art Catholique en France ». Il faudrait plus d'une journée pour découvrir cette magnifique cathédrale.

La pluie, un peu trouble-fête, si utile et que nous attendions depuis si longtemps continue et nous accompagne jusqu'au quai de Versailles. Là, nous embarquons à bord de « l'Hydramour » bateau restaurant qui va nous faire voguer sur l'Erdre pendant que nous nous détendons en dégustant un fin et délicieux repas. Nous pouvons admirer tous ces « Castels » style Renaissance qui bordent l'Erdre, un plaisir des yeux, jusqu'au soleil qui daigne illuminer ces paisibles rives, tout n'est qu'harmonie et poésie on a envie de dire « O ! Temps suspens ton vol... » Comme l'on comprend les poètes qui ont rimé sur les Pays de Loire. Le temps passe vite, 16 heures nous débarquons et il nous reste une petite heure pour admirer les jardins de Nantes.

Nantes possède plusieurs jardins mais le fleuron, c'est le jardin botanique. En 1638, Louis XIV donne son accord pour fonder le jardin des Apothicaires, chargé de « garnir d'herbes et d'onguents, les coffres de mer » d'intrépides capitaines nantais. Nantes devient ainsi le centre d'importations des plantes exotiques. Louis XV par ordonnance du 9 septembre 1726, « fait obligation à tous les Capitaines et Maîtres de navires marchands de Nantes d'apporter à leur retour, graines et plantes trouvées dans les différents lieux où ils abordent ».

Ce jardin a subi bien des transformations, c'est le Docteur ECOCHARD, nommé Directeur le 30 mai 1836 qui le transforme entièrement dans un pur style paysager. Ce jardin d'une superficie de 7500 m<sup>2</sup> est à la fois un parc floral, une réserve d'arbres de différentes essences et variétés exceptionnelles, un enchantement.

Il nous faut bien quitter cet « Eden » et reprendre notre « Pégase » du XX<sup>e</sup> siècle.

Merci à Monsieur HAUTEFEUILLE notre Premier Adjoint ainsi qu'à son épouse qui nous ont fait l'honneur de nous accompagner. Nous avons passé une très bonne journée. Détente, élargissement de nos connaissances, joie de redécouvrir les uns les autres... C'est toujours avec plaisir que je me retrouve avec nos aînés. Tous vous nous accueillez chaleureusement, cela fait chaud au cœur.

Bonne et douce année à toutes et à tous.

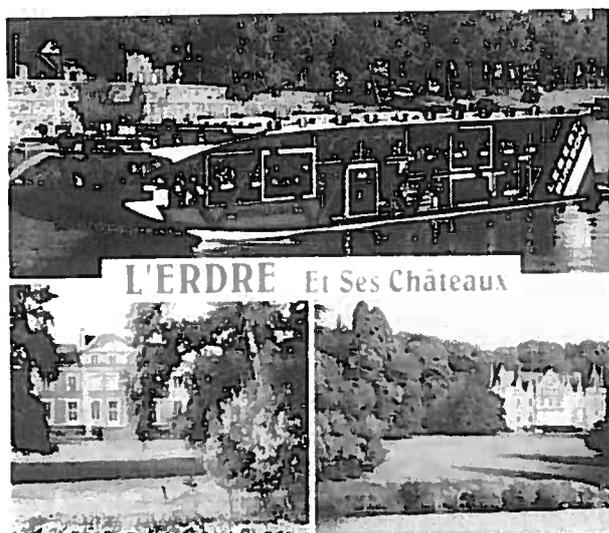
**Bernadette BOUDON**



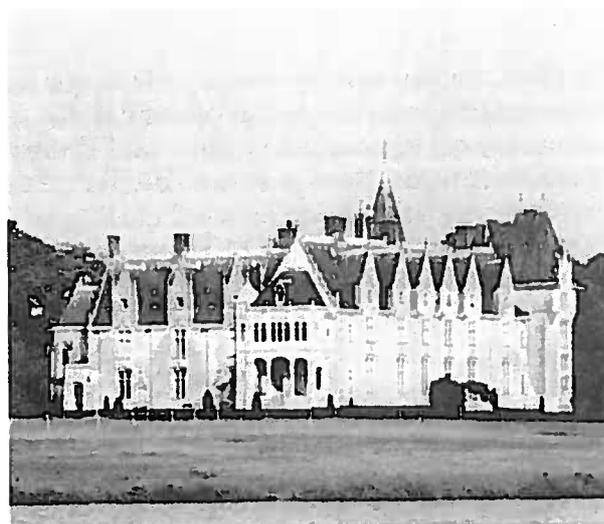
**Jardin botanique de Nantes.**



**Le Château des Ducs de Bretagne à Nantes.**



**Bateau-Restaurant et châteaux du bords de l'Erdre.**



**Le Château de la Gascherie.**

## 19 mars 1990

Cette date contestée mais historique du 19 mars 1962, qui se dresse fidèlement devant nous est réservé au souvenir pour nous rappeler que le cessez-le-feu mettant fin à un cauchemar aussi long que déchirant, fût signé ce jour-là.

Si les années qui nous en séparent ont tendance à jeter sur cette période un voile d'oubli provoquant l'indifférence des uns ou l'ignorance des autres, votre présence à tous nous renforce dans la certitude que vous n'avez pas oublié ceux qui sont tombés là-bas inutilement, et ceux qui sont revenus mutilés.

Dans votre esprit resteront marqués à jamais ces moments d'angoisse vécus sur le sol algérien.

Un nouvel espoir est en train de naître en Europe, c'est à nous tous, et en particulier à tous les anciens combattants de s'unir pour imposer la paix entre les peuples.

Honneur aux Anciens Combattants d'Algérie.

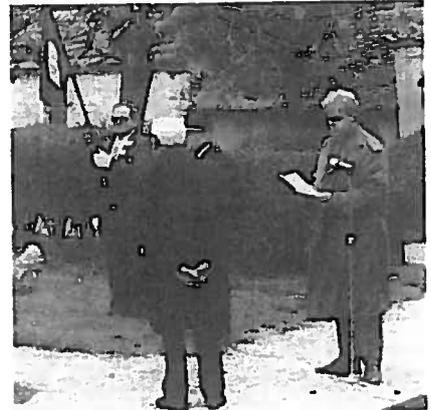
Vive la France !

## 11 novembre 1990

*Monsieur le Curé,  
Mes chers amis,*

*Merci d'être venus nombreux pour honorer ceux qui ont donné leur vie au cours de la première guerre mondiale.*

*A cette cérémonie du souvenir, nous associons ceux de 39-45 et tous les déportés, résistants, les anciens d'Indochine, d'Algérie, en un mot tous ceux qui ont participé aux durs combats qui ont eu lieu partout où la France était présente.*



*En cette année 1990, il est de notre devoir de rendre un hommage tout particulier à celui qui a su, il y a 50 ans redonner espoir à la France vaincue, puis restaurer sa grandeur. C'est le message qu'adressait aux Français le 18 juin 1940 Charles de Gaulle dont nous célébrons cette année le centième anniversaire de sa naissance.*

*Il y a vingt ans, le 9 novembre 1970 disparaissait cet homme exceptionnel qui avait su par son courage, sa volonté, redonner à la France son prestige et tout son rayonnement à travers le Monde.*

*Puissent les générations futures ne jamais oublier cet exemple hors du commun qui a redonné à la France une âme, une patrie, une remise en valeur de son glorieux passé.*

*La place que Charles de Gaulle a occupé au premier plan de l'Histoire de notre pays et de la vie politique française et internationale durant 30 années, restera marquée à jamais dans l'Histoire de France.*

*Merci au Général de Gaulle.*

*Vive la France !*

Georges DEBONO

## *départ en retraite de madame boco juin 1990*

Il y a 21 ans, après avoir testé sans succès 5 personnes susceptibles de tenir le secrétariat de la mairie de Sermaise, j'ai téléphoné en désespoir de cause à mon amie Madame BROUT de l'A.N.P.E., me fiant à cette frêle bouée de sauvetage sans conviction aucune.

Elle me promet de me faire signe dès qu'elle aurait trouvé la perle recherchée.

Je broyais du noir et ne me faisais aucune illusion alors je méditais seul dans le bureau de l'ancienne mairie, devant les dossiers que j'étais bien obligé de tenir à jour, quand la sonnette stridente du téléphone me sortit de mon rêve, Madame BROUT m'informait qu'elle avait dans son bureau une personne répondant probablement à l'oiseau rare que je désirais. Je lui demandais de fermer les portes de peur qu'elle ne s'échappe.

L'A.N.P.E. de l'époque, c'était le vieux bâtiment tout prêt de la mairie, sorte d'ancien couvent au murs épais. J'entrais et je vis assise sur un banc une toute petite fille, les genoux serrés, les yeux baissés, attendant l'inconnu qui venait l'enlever. C'était un peu l'histoire de la Belle au Bois Dormant, avec un sujet différent, car elle venait de perdre sa place, et moi, j'attendais la perle qui viendrait soulager mes tourments administratifs.

Ce petit oiseau que je venais prendre sur son perchoir, lorsqu'elle a levé les yeux vers moi, nous n'avons pas eu besoin d'échanger de paroles, nous avons de suite tout compris. Je l'ai embarquée pour Sermaise, et nous avons fait le tour des lieux et des dossiers. Je n'ai eu aucun mal à l'initier aux affaires communales, tant et si bien que de professeur au départ, je suis devenu son élève.

Avec un courage rare, elle s'est mise au travail en même temps qu'elle a pris des cours par correspondance. C'est ainsi qu'en quelques mois Sermaise a eu dans sa mairie une secrétaire accomplie, mettant à jour et en ordre tous les dossiers qu'elle suit depuis 21 ans avec la même efficacité, le même souci de faire mieux encore.

Elle a été pour nous l'élément indispensable entre la tête et les jambes, je veux dire par là qu'entre les décisions prises et leur exécution, il y a tout un travail administratif à réaliser pour la constitution des dossiers, les plans financiers, les pièces innombrables qu'exige l'Administration. Et puis aussi la gestion courante de la section fonctionnement qui n'est pas une petite affaire et qui doit être tenue au jour le jour.

La base même d'une bonne gestion communale repose sur son secrétariat, et je peux dire que c'est grâce au travail de Madame BOCO que nous avons pu réaliser depuis 21 ans tout ce qui a été fait dans la commune. Je ne veux pas me lancer dans une énumération détaillée que vous retrouverez dans le bulletin municipal de 88/89.

De prise de bec, nous n'en avons jamais eu, quelquefois des gros yeux au sujet des dépenses, vite rectifiées pour retrouver son sourire. Un peu d'affolement lors de la confection des budgets que je m'empressais de remettre en bon ordre aidé par mon expérience de 60 années budgétaires.

Vous partez en retraite, et nous vous regretterons tous, conseil municipal et habitants. Vous laisserez un souvenir qui n'est pas prêt d'être oublié.

Nous avons heureusement pour nous consoler une jeune personne pleine de qualités et de bonne volonté qui nous est arrivée depuis les hauts de Montflich, et que nous avons formée depuis quelques mois.

J'ai la ferme conviction qu'elle sera la digne continuatrice de ce secrétariat que nous avons si bien géré depuis 21 ans.

Mon seul vœu est de vous souhaiter une retraite paisible, et de vous demander de ne pas nous oublier, car nous serons certainement appelés à vous consulter souvent.

Au nom de tous, merci Madame BOCO pour tout ce travail si bien accompli. Bonne retraite, santé, bonheur et longue vie au milieu de vos charmants enfants et de votre gentil mari.

Bravo et merci Madame BOCO !

## *emmanuel boudon, 23 ans*

Reçu second à l'école Centrale de Paris. Seul fils d'agriculteur de sa promotion, actuellement en stage en Allemagne, il nous soumet l'article suivant sur la réunification des deux Allemagnes.

Nous l'en remercions et nous nous faisons un plaisir de le publier.

### *la nouvelle allemagne*

Le 3 octobre dernier restera une date majeure clôturant avec un retard de 45 ans la période d'après-guerre. Evénement à peine envisageable quelques mois plus tôt, l'Allemagne est désormais réunifiée. C'est l'inquiétude parfois rencontrée en France à l'égard de la nouvelle Allemagne, fondée tant sur des souvenirs militaires que sur la crainte de sa puissance économique, qui a motivé le présent article. Nietzsche disait déjà : « La méfiance profonde et glaciale que rencontre l'Allemand dès qu'il s'octroie quelque pouvoir, est la séquelle du courroux de la bête blonde teutonique qui a terrorisé l'Europe des siècles durant ». Cependant, même si le pays fort de ses 78 millions d'habitants, est appelé à jouer sur le continent un rôle prépondérant, il se trouve aujourd'hui confronté à des problèmes nouveaux.

#### **L'histoire de la réunification**

L'Histoire s'est véritablement accélérée en Allemagne au cours des 328 jours séparant ce 3 octobre de l'ouverture du tristement célèbre mur vieux de 28 ans, bâti au summum de la guerre froide. En 1988, alors que la détente Est-Ouest devenait bel et bien réalité, Reagan affirmait une nouvelle fois sa volonté de voir un jour le mur s'ouvrir lors d'un discours prononcé devant la porte du Brandeburg à Berlin. Son rêve a pu se réaliser lorsqu'au cours des soulèvements ouvriers à Leipzig et dans d'autres grandes villes de l'ex-Allemagne de l'Est en octobre de l'année suivante, Gorbatschow a clairement déclaré que l'armée soviétique ne s'ingérerait en aucun cas dans les affaires intérieures du pays. Il y a même fort à parier qu'il ait fait pression sur Honecker car subitement, la milice est-allemande jusqu'alors en alerte, a reçu ordre du gouvernement de ne plus s'opposer aux manifestants. Ceux-ci ont donc commencé à ouvrir une brèche dans le mur dans la soirée du 9 novembre. En l'espace d'une semaine, 9 millions d'Allemands de l'Est ont pu ainsi se rendre à l'Ouest et il s'agit là d'un des plus grands mouvements de population de l'Histoire. Néanmoins, il est encore trop tôt pour parler de réunification. Tandis que le chancelier Kohl envisage immédiatement la possibilité, le maire de Berlin lui rétorque publiquement que les citoyens de l'Est ne le souhaitent pas, mais qu'ils veulent seulement des frontières ouvertes dans une Europe libre. C'est pourtant bien aux cris de « Allemagne, mère patrie » que les manifestations se multiplient.

Avec le commencement de la nouvelle année, l'euphorie des premiers instants s'estompe rapidement devant l'ampleur de la crise en DDR. Par ailleurs, on découvre chaque jour de nouveaux détails sur la vie de ponté que menaient les anciens dirigeants dans leurs palais et leurs yachts, sur la falsification des résultats électoraux, sur la corruption des médias, sur la terreur et les crimes perpétrés par la Stasi, ce redoutable service de sécurité de l'Etat. En dépit de la mise en détention en hôpital militaire de l'ancien président Honecker, la lenteur des changements à la tête du gouvernement et du parti communiste rebaptisé parti social-démocrate ne peuvent freiner la vague d'émigration vers l'ouest représentant un flux de 3000 personnes par jour. A peine installé, le gouvernement Modrow se trouve débordé par les événements et laisse le parlement avancer au 18 mars les premières élections libres initialement prévues en mai. Alors que le chef du parti chrétien démocrate de Berlin avance la date de 1995 pour une réunification future, c'est à l'étranger Georges Bush qui le premier en soutient l'idée. Le président Mitterrand ne tardera pas à suivre et, après un long scepticisme, Margaret Thatcher finira également par l'accepter. Au cours d'une visite-éclair du chancelier Kohl à Moscou,

celui-ci déclare sur les antennes de la télévision soviétique que Gorbatschow a donné son accord à la libre détermination de son avenir par le peuple allemand.

Les résultats des élections à la chambre sont clairs. Ils n'accordent que 16 % des voix au parti communiste et permettent à la large coalition conduite par le chef du parti social-démocrate, Lothar de Maizière, la constitution d'un nouveau gouvernement. A son programme figurent l'adoption du Deutsche-Mark ainsi que le rattachement de la DDR à l'Allemagne occidentale conformément à l'article 23 de la constitution fédérale. Quant à la question de la frontière orientale du pays, qui a suscité beaucoup d'inquiétude en Pologne et en France, les parlements des deux états adoptent une résolution commune le 21 juin affirmant la reconnaissance de l'actuelle ligne Oder-Neisse. Il s'agissait là d'un point délicat pour le chancelier, puisque les habitants de la partie prussienne de la Pologne nés avant la fin de la guerre ont aujourd'hui encore la nationalité allemande. Egalement resté en suspens, le problème de l'adhésion de l'Allemagne à l'Otan et du retrait des troupes soviétiques stationnés sur le sol allemand sera réglé au cours des entretiens historiques Kohl-Gorbatschow dans le Caucase. Coût de l'opération pour le pays : 13 milliards de D-Marks ! Il manque alors la clé de la dernière serrure à ouvrir avant l'accès à la voie de la réunification : la signature officielle des US, de l'Union soviétique, de la Grande-Bretagne et de la France, qui d'un commun accord avaient à la fin de la guerre interdit au peuple allemand son unité et depuis le début de cette année repris les pourparlers sur le sujet. Le dossier de la souveraineté de l'Etat allemand sera clos le 12 septembre par les Ministres des Affaires Etrangères des quatre pays cités ainsi que des deux Allemagnes. Le 3 octobre, désormais fête nationale, disparaît donc un Etat alors que naît au cœur de l'Europe une puissance aux côtés de laquelle ses voisins se sentent subitement plus petits.

### **Les conséquences politiques de la réunification**

La nouvelle Allemagne, d'un tiers moins vaste que l'Empire de Bismark et d'un quart en comparaison avec le troisième Reich de 1937, est néanmoins suffisamment grande pour provoquer l'inquiétude de ses partenaires. L'année dernière encore, la nation était privée de sa souveraineté, scindée qui plus est en deux Etats liés à des systèmes de défense antagonistes et différant fondamentalement par leurs régimes politique et économique. Aujourd'hui, c'est un pays unique, dégagé de l'emprise des quatre puissances précitées, où règnent la démocratie et l'économie de marché. Mais après bientôt un demi-siècle de développement dans des directions opposées, les différences n'ont cessé de s'accroître en ce qui concerne non seulement le niveau de vie, mais également les mentalités et même la langue. Si les citoyens de l'Ouest ont, après la capitulation et la ruine du pays en 1945, connu quatre décennies de forte croissance, de succès et de confort, leurs confrères de l'Est se rangent quant à eux une nouvelle fois dans le camp des vaincus. A l'Ouest, on avait fini par vivre dans une économie florissante en se souciant moins de ce qui se passait de l'autre côté du mur, où en revanche l'aspiration à la liberté et au bien-être de l'Occident n'a jamais décliné. Si à l'Ouest, tous les habitants ont passé la majeure partie de leur existence en démocratie, le privilège de l'avoir une fois connue est réservée à ceux des citoyens de l'Est qui ont dépassé 70 ans ! Le spectre de la Stasi qui hantait les habitants des territoires de l'Est n'est pas sans rappeler les agissements de la Gestapo jadis dans toute l'Europe. Pour toutes ces raisons, l'ex-Allemagne de l'Est restera pour une période difficilement quantifiable en position d'infériorité vis à vis de sa grande sœur. Il existe malgré tout un domaine qui fait la force de l'Est : les régions orientales offrent à l'Ouest un héritage culturel prodigieux, à tel point que l'on pourrait comparer la situation actuelle à la victoire de la cité inculte de Sparte sur Athènes lors de la guerre du Péloponèse.

Lothar de Maizière a même promis que l'Allemagne deviendrait nordique, orientale et protestante. Qu'en est-il exactement ? Il est vrai que les routes et voies de passage économiques d'Europe du Nord ne s'arrêtent pas au rideau de fer. Berlin représente qui plus est un centre de la vie économique au même titre que Frankfurt, München ou la Rhénanie. Il est tout aussi vrai que les catholiques perdent leur avantage numérique : aux 26,2 millions de catholiques de la République fédérale s'ajoutent seulement un million d'Allemands de l'Est, alors que les 25,4 millions de protestants grossissent leurs effectifs de 5 millions. Par ailleurs, avec 144 représentants issus de l'Est au sein du nouveau parlement, l'équilibre politique se trouve déplacé au bénéfice du parti socialiste.

Aussi les changements en Allemagne auront-ils des répercussions sur ses voisins, sur l'Europe et sur le monde. Le pays représente en effet désormais :

- le 4<sup>e</sup> état européen par sa superficie,

- l'état le plus peuplé entre la mer du Nord et la Méditerranée,
- la première puissance économique de la Communauté, réalisant à elle seule un tiers de son PNB global,
- le premier exportateur mondial, après avoir dépassé les US l'année dernière.

Georges Bush désigne ainsi l'Allemagne comme « partenaire du leadership ». Mais dans les environs, le bloc communiste de l'Est en péril, les gigantesques problèmes causés par la misère et la montée des nationalismes en Union Soviétique ou encore l'avenir incertain des Balkans plongent la fondation de la nouvelle « Maison Européenne » dans un épais brouillard matinal. Les US pourront-ils demain encore tenir le premier rôle qu'ils ont joué un siècle durant ? La Conférence pour la Sécurité et le travail en Commun, organisation regroupant actuellement 35 pays d'Europe, sera-t-elle appelée à développer un pouvoir encore bien restreint ? Comment la Communauté réagira-t-elle si elle prend en charge la rénovation des pays de l'Est ? Dans un monde actuellement en bouleversement, il n'est pas si surprenant qu'au-delà des manifestations de sympathie, l'accueil réservé à la nouvelle Allemagne, ce Gulliver émergeant en plein cœur du continent, suscite quelque inquiétude. Aussi le président Mitterrand tient-il tant à l'achèvement de l'Union Politique Européenne. Quant à Margaret Thatcher, sa réponse est comme chacun sait la prudence à l'égard de la réalisation de la Communauté. Les propos de son Ministre de l'Economie, déclarant qu'accepter la réunification serait comparable à céder à Hitler, ont d'ailleurs fait couler beaucoup d'encre. Mais n'oublions pas que sur le plan militaire, l'armée allemande sera prochainement réduite à 370 000 hommes et que tout l'armement nucléaire, biologique et chimique a quitté le territoire en direction de la France et de la Grande-Bretagne. Quant à la présence d'armées étrangères sur le sol allemand, la totalité des 390 000 soldats soviétiques jusqu'alors stationnés en DDR doivent se retirer avant 1994 et il en est de même des 45 000 membres du contingent français. La Grande-Bretagne maintiendra un effectif de 25 000 hommes et les US de 195 000. Ces mesures posent par ailleurs le problème de la reconversion dans le civil de la plupart des anciens officiers est-allemands et bien plus encore celui de l'avenir sans perspective de centaines de milliers de jeunes Soviétiques.

### **Les conséquences économiques de la réunification**

Lors du quarantième anniversaire de la naissance du pays, Honecker fêtait le succès de son économie en ces termes : « Notre République fait partie des premières puissances du monde, elle est dans les deux premières douzaines par son niveau de vie ». Peu après, le mur s'ouvrait et la vérité jaillissait : une population exploitée, des logements insalubres, des agriculteurs travaillant la terre avec des chevaux, des machines plus que désuètes et une pollution préoccupante. La société y était régie par un système de classes très prononcé comprenant les dirigeants dont j'ai déjà évoqué la situation, une classe moyenne très restreinte pouvant se procurer de petites sommes en Deutsche-Marks occidentaux et ainsi vivre raisonnablement, l'immense majorité appartenant enfin à la classe ouvrière, dont faisaient partie les cadres et même les directeurs des entreprises d'Etat, touchant un salaire moyen de 1100 Marks (3600 francs français). Pour se procurer un téléphone ou une Trabi, cette amusante petite voiture à moteur à deux-temps qui malgré les apparences n'est pas un jouet pour les enfants, il fallait patienter dix ans. La moitié des 7 millions de logements avaient été construits avant 1945 et quant à l'industrie, le gouvernement de l'Ouest prévoit déjà de fermer un tiers des entreprises. Les rejets polluants des usines étaient déversés tels quels dans les rivières. Au bilan de la reconstruction économique figure ainsi le chiffre impressionnant de 50 à 300 milliards de Marks par an... que les Allemands vont devoir déboursier sans délai. La situation n'est donc pas si rose pour le pays et malgré les promesses des politiciens, éviter une hausse des impôts paraît difficilement concevable. Le président de l'Institut Fédéral du Travail de Nürnberg avance pour sa part la nécessité de trouver 2000 Marks répartis sur les dix années à venir. A titre de comparaison, le PNB de la nouvelle Allemagne s'élève à 1700 milliards de Marks.

En réalité une grande partie du coût de la réunification sera financé par l'épargne privée, dans la mesure où le territoire de l'Est représente une opportunité plus intéressante pour les investisseurs que l'étranger, où 25 milliards de Marks ont été engagés l'année dernière. L'industrie allemande bénéficie en effet aujourd'hui d'un des marchés intérieurs en plus forte expansion au monde, où la demande s'apprête véritablement à exploser. Le second miracle économique n'aura pas lieu en une nuit, mais il risque bien de se produire à moyen terme. C'est de toute façon la seule issue. Il suffit de penser que 600 000 Allemands ont l'intention d'acheter rapidement une nouvelle voiture pour en imaginer l'ampleur. Une autre source de financement, estimée à 200 milliards de Marks, proviendra

de l'outil industriel qu'il est prévu de remplacer à l'Est et qui, malgré sa désuétude, n'est pas sans aucune valeur. Il reste à savoir si la création nécessaire de 2,5 millions d'emplois est ou non réalisable, sans quoi le chômage risque de sévir. Les dirigeants semblent néanmoins se montrer optimistes sur ce point particulièrement important.

Dès les premiers mois qui ont suivi l'introduction du Deutsche-Mark à l'Est, avant même la réunification, les indicateurs se sont avérés encourageants pour la population vivant à l'Est. La vie quotidienne est devenue moins chère puisque malgré l'augmentation de 15 % du coût des denrées alimentaires auparavant subventionnées, le prix des biens ménagers et de l'habillement a baissé de moitié. Dans leur grande majorité, les ex-Allemands de l'Est accueillent donc avec satisfaction l'économie de marché.

### Qu'attendre de l'avenir ?

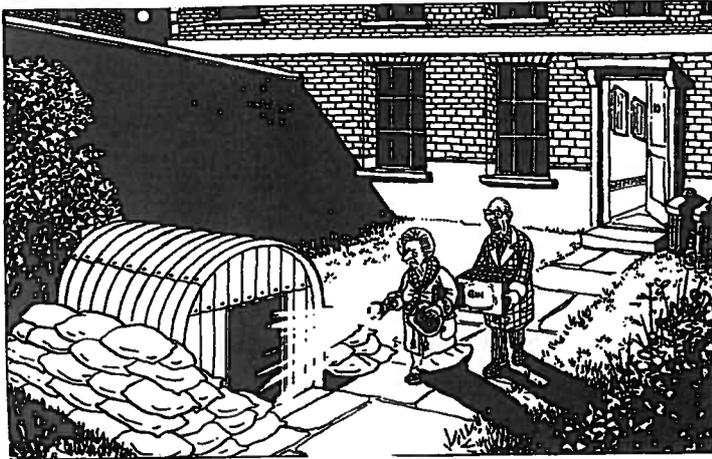
Grande puissance économique, l'Allemagne était cependant sur la scène politique restée dans l'ombre des Etats qui ont fait l'Histoire contemporaine. Bien que souvent au cœur des discussions internationales, en particulier durant la guerre froide, la prise des grandes décisions ne lui appartenait pas. Elle est finalement devenue aujourd'hui souveraine. Elle ne peut certes effacer l'histoire mouvementée qu'elle a connue au cours des siècles, théâtre des guerres de religion, perdant plus d'un tiers de sa population lors de la guerre de trente ans, contrainte à mettre fin au Saint-Empire Romain Germanique par Napoléon puis retrouvant son impérialisme sous l'impulsion de Bismark, sans naturellement oublier les deux Guerres Mondiales tragiques de ce siècle ni les massacres qui y ont été perpétrés. Mais les temps ont changé. Churchill affirmait déjà en 1949 qu'une Europe unie n'est pas vivable sans la santé et la force de l'Allemagne. Le pays est désormais un partenaire privilégié de la France au sein de la Communauté et sur le plan économique, le T.G.V. ou le Minitel n'ont pas grand chose à envier aux industries mécanique et chimique d'Outre-Rhin. En dépit des nouvelles préoccupations internes de l'Allemagne, il y a tout lieu de penser que la coopération franco-allemande restera un excellent moteur pour l'Europe.

La réunification risque enfin de trouver d'autres échos au-delà des frontières de l'Europe, notamment en Corée où la situation jusqu'alors totalement figée a subitement favorablement évolué dans l'optique d'un rapprochement entre les deux Etats. La réunification allemande préfigure vraisemblablement une époque nouvelle où la carte du monde connaîtra un redécoupage de fond.

**Emmanuel**



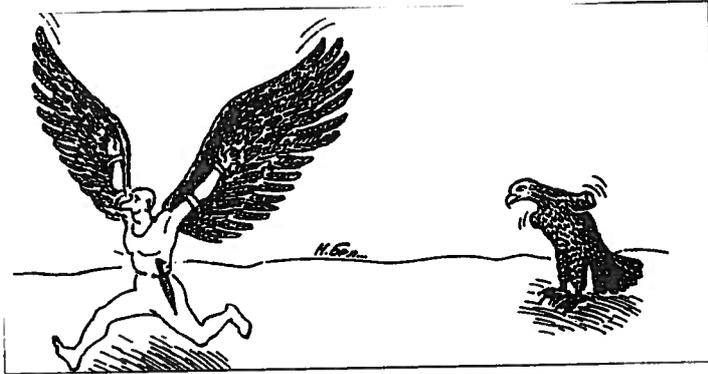
L'ETRANGER FACE A LA REUNIFICATION



"Maggie, Chérie, n'es-tu pas trop pessimiste devant la réunification allemande ?"  
(D'après le caricaturiste anglais Mac)



"Asseyez-vous, gros Allemand, vous rendez tout le monde nerveux !" "-Je suis assis !"  
(Journal canadien Montréal Gazette)



(Journal soviétique Krokodil)



"Faites comme si je n'étais pas là..." (Le Monde)



"Cauchemars et réalité"  
(D'après le caricaturiste hollandais F. Behrendt)



"Août 89 : 28 ans de Mur"  
"Août 90 : Coûts de l'Unité ?"  
(D'après l'Autrichien H. Haitzinger)



(Journal italien La Repubblica)

# *la chapelle saint-georges de blancheface*

Il nous a paru bon de revenir sur la **Chapelle Saint-Georges à Blancheface** non seulement parce qu'elle fait partie de ces trésors dont on finit par oublier les richesses à force de les côtoyer quotidiennement. Certes, sa maçonnerie et ses fondations n'offrent rien d'exceptionnel ; en fait toute sa qualité repose sur sa charpente : une **charpente du XIV<sup>e</sup> siècle**, charpente rare et pure. Rare, puisque ce siècle n'offre que très peu de constructions, essentiellement en raison et de la Peste Noire (1347-1348) et de la Guerre de Cent-Ans (1337-14475) ; pure puisqu'elle comporte toutes les caractéristiques des charpentes des bâtiments majeurs réalisés à cette époque.

Mais notre objectif, ici, n'est pas d'établir un traité de l'évolution des charpentes en bois ni de résistance des matériaux. Nous aimerions dans un premier temps revenir sur l'histoire propre de notre chapelle, puis sur les travaux effectués l'an passé.

## **Historique**

L'histoire de la Chapelle est difficilement dissociable de son environnement.

Pourquoi le Seigneur Quérin de Crosne décida-t-il de quitter Sermaise au début du XIV<sup>e</sup> siècle pour s'implanter sur le plateau et créer Blancheface ? Pour se démarquer de la Seigneurie de Sermaise ? Parce que Sermaise était trop sujette aux inondations dues à l'Orge ? Parce que le plateau offrait un plus grand champ d'exploitation pour l'agriculture ? Parce que cette place était mieux défendable que celle dans la vallée (n'oublions pas que nous sommes à la veille de la Guerre de Cent-Ans) ? Parce qu'un ancien cloître y eût été implanté ? Nous l'ignorons ; toujours est-il qu'il fonde, en même temps que sa demeure, une chapelle privée, consacrée le 18 février 1329.

Cette Seigneurie devait rester dans la famille des Crosne, transmise par hérédité, jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle. Lamoignon la racheta puis la revendit à l'Hôtel-Dieu de Paris en 1662.

Ce n'est qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle que l'on retrouve trace de la chapelle. L'acte du 1<sup>er</sup> mai 1789 parle de « la chapelle du château de Baviile, à laquelle a été réunie le titre et le revenu de celle de Blanchefouasse, conformément au décret de l'Evêque de Chartres du 22 juin 1786 ». Elle fut ensuite vendue à Monsieur Houdouin par les administrateurs du département de Seine et Oise, suivant l'aide passée à Versailles le 17 Vendémiaire an Cinq (9 octobre 1796). Elle fut ensuite acquise par Monsieur Pierre-Antoine Valencier, ancien notaire de la commune de Saint-Maurice, suivant contrat passé devant Monsieur Lotellier, notaire à Saint-Chéron, et Monsieur Rouderer, notaire, le 13 septembre 1819.

On la retrouve en chapelle-grange désaffectée au début du XX<sup>e</sup> siècle, possession de Monsieur Lucien Charles Alix, cultivateur, et Madame Céline Juliette Crouillebois, son épouse qui la revendirent le 25 mars 1946 à l'Association Diocésaine de Versailles. La chapelle fut ainsi rendue au culte en juin 1946.

L'Association Diocésaine de Versailles en fit ensuite la donation à l'Association Diocésaine d'Evry-Corbeil-Essonnes le 11 juillet 1974.

Enfin, en octobre 1989, un bail emphytéotique a été contracté entre la dite Association et la Commune de Sermaise. Ce bail stipule, en particulier, que la commune « prend à sa charge l'intégralité des frais de gestion et d'entretien de l'église ; ainsi que l'exécution de tous travaux, qu'elle qu'en soit l'importance nécessaire pour en assurer la sauvegarde ». Ainsi la rénovation a-t-elle pu commencer...

Le diagnostic entrepris sur la Chapelle Saint-Georges pendant le mois de septembre 1989 a fait apparaître des désordres importants tant sur le plan de la structure des murs que sur celui de la charpente-couverture. Un projet de restauration a été élaboré et chiffré, le coût global s'élevait à 298 186 F ; il est apparu indispensable au Conseil Municipal d'intervenir rapidement pour ne pas voir la chapelle se dégrader très vite.

Après avoir voté un budget de restauration, le Conseil entreprit de monter un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Général de l'Essonne. Dans le cadre de sa politique d'aide aux communes pour la restauration de leur patrimoine, le Conseil Général a voté le 20 octobre 1989 une subvention égale à 60 % du montant hors taxes des travaux envisagés, les 40 % restant à la charge de la commune.

La chapelle n'étant pas protégée comme monument historique au titre de la loi du 31 décembre 1913, l'Etat n'est donc pas intervenu.

### Description

De plan rectangulaire, l'édifice est orienté vers le soleil levant et possède deux entrées, une à l'avant et une au sud qui a été bouchée. Comme beaucoup d'édifices médiévaux, les murs de la chapelle se composent de deux parements montés à l'aide de pierres du pays d'un calibre moyen liaisonnés à la chaux. Entre ces deux parements, un bourrage constitué de déchets de taille de grès, de silex de Beauce, le tout lié à la terre (comme à l'église de Sermaise) vient assurer la cohésion du mur.

Les angles, entourages de baies, corniche, entourage de la porte ouest sont construits à l'aide de blocs de grès taillés.

A noter qu'il n'existe pas de fondations mais seulement un empattement, sorte d'élargissement du mur à sa base (en pied d'éléphant) directement posé sur la terre.

La charpente, à chevrons formant ferme est l'élément le plus caractéristique de l'architecture de la chapelle.

Constituée de 21 fermes en chêne dont les bois sont de faible section, ce type de charpente était très utilisé au Moyen-Age et permettait de bien répartir le poids de la couverture sur les sablières placées en tête des murs. Son défaut principal était, pendant longtemps, la difficulté de contreventer l'ensemble pour l'empêcher de tomber à la manière d'un jeu de carte. Sa forme, en berceau, permettait de l'habiller avec un lambris qui mettait en valeur les entrants lorsqu'ils étaient sculptés.

A l'encontre d'autres charpentes du même type dans le département, Saint-Georges ne semble pas avoir eu un lambris (aucune trace de clous n'est visible sur la face intérieure des bois).

Les travaux de restauration ont porté sur deux chapitres :

- A. maçonnerie,
- B. charpente et couverture.

A. Maçonnerie : des désordres importants dus aux infiltrations des eaux pluviales à l'intérieur des murs périphériques ont obligé l'entreprise Dubocq de Saint-Vrain à démonter une partie du parement du mur nord.

- En effet, le parement s'étant désolidarisé du blocage intérieur, il s'était formé un gonflement qui, à brève échéance, se serait ouvert en entraînant une partie de la maçonnerie.

- Il a fallu procéder à une injection de chaux-ciment liquide dans une partie du mur nord et du mur pignon ouest pour boucher les vides formés par les eaux de ruissellement.

- Une ceinture périphérique en béton armé a été placée en tête des quatre murs pour arrêter l'écroulement constaté lors du diagnostic. Il a été nécessaire de descendre quatre poteaux d'angle en béton armé accrochés au chaînage pour compléter le dispositif. Ces poteaux, noyés dans les murs sont invisibles ainsi que le chaînage périphérique caché par un parement en pierre du pays.

- Une réfection totale des enduits extérieurs a complété l'intervention maçonnerie après maintes discussions sur la couleur à choisir.

B. La charpente : confiée à l'entreprise Lelu, l'intervention a porté sur le remplacement des pièces

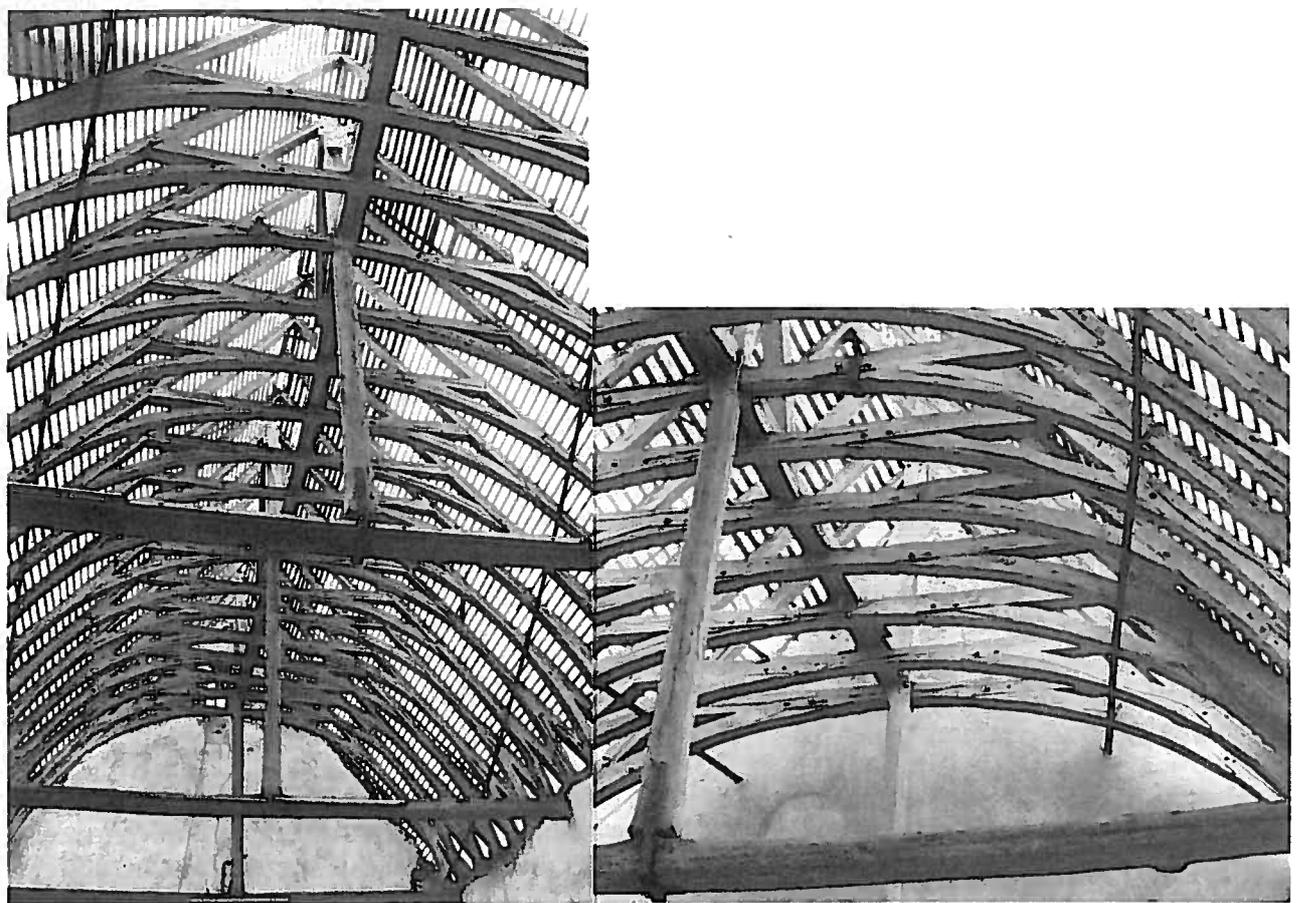
suivantes : sablières, blochets, sous-entraits ou confortement. Il a fallu moiser quelques arbalétriers, remplacer des chevilles.

La couverture a été entièrement remaniée en respectant la couleur et le gabarit. Cette restauration a été bien menée par des professionnels qui n'ont pas cherché à se singulariser dans leur savoir faire mais à s'intégrer au maximum dans l'architecture de l'édifice.

Ils ont prouvé que les matériaux modernes peuvent être employés pour une meilleure conservation de l'édifice et se marier avec en respectant l'aspect de l'architecture traditionnelle.

Nous pensons que nous avons atteint le but défini au départ à savoir : prolonger l'existence d'un monument légué par les générations précédentes et être en mesure de confier « le témoin » à ceux qui nous suivent.

**Dorothee BOUDON, J.J. IMMEL**



## *dorothee boudon, 23 ans*

Actuellement élève à polytechnique féminine où elle accomplit brillamment ses études, elle a bien voulu collaborer avec Monsieur IMMEL pour cet article sur la Chapelle Saint-Georges de Blancheface.

Bravo Dorothee ! Nous comptons sur toi pour continuer à t'intéresser avec nous sur l'histoire de notre commune.

## *la fontaine de boileau*

Assis sous les ombrages par une chaude journée d'août, je médite à l'endroit même où il y a 300 ans Boileau descendant à cheval de Baille en compagnie de son ami de Lamoignon, venait se reposer et trouver l'inspiration devant cette source qu'il baptisa « Polycrène », et que chacun salue encore « Fontaine de Boileau ».

C'est là, paraît-il, qu'il écrivit « le Lutrin » ce fameux poème héroïque dont Monsieur de Lamoignon lui avait inspiré le sujet. « le Lutrin » ! De mon temps « bête noire, cauchemar » des élèves de 3<sup>e</sup>, dur à assimiler pour des enfants de 14 ans. Le « Chant premier de l'Art poétique » vint heureusement après le Lutrin atténuer ce chant burlesque. C'est là que Boileau s'écria « Enfin Malherbe vint et le premier en France, fit sentir dans les vers une juste cadence... par ce sage écrivain la langue réparée n'offrit plus rien de rude à l'oreille épurée »...

C'est dans son épître VI intitulée « Les plaisirs des champs » qu'il parle ainsi de la source :

« ... Aussitôt ton ami redoutant moins la ville t'ira joindre à Paris pour s'enfuir à Baille. Là, dans le seul loisir que Themis t'a laissé, tu me verras souvent à te suivre empressé pour monter à cheval, galopant sur ta trace, Tantôt sur l'herbe assis au pied de ces coteaux ou « Polycrène » épand ses libérales eaux, Lamoignon nous irons libres d'inquiétude discourir des vertus dont tu fais ton étude... »

Ceci se passait il y a 300 ans. Que reste-t-il en dehors de ces quelques lignes ? La source transformée en lavoir au siècle dernier, une porte au milieu d'un mur en ruines qui devait autrefois clôturer ce petit parc dessiné par Le Nôtre. On imagine le passé plus par la pensée que par ce qu'il en reste. Un petit tableau au musée de Dourdan représentant la source, un autre au château de Schoebrunn en Autriche. Toiles sans doute peintes par Fragonard, Cicéri ou Hubert Robert.

Je ne veux pas m'étendre sur le plan géologique, tout au plus je veux faire apparaître l'origine mystérieuse de cette source qui provient sans doute d'un immense lac souterrain s'étendant jusqu'aux confins du Bassin Parisien. Cette eau filtrée par un banc de sable dit « de Fontainebleau » d'une épaisseur de 70 mètres a des propriétés curatives. Déjà les Romains l'utilisaient pour soigner les yeux, la vessie, le foie. Elle est aujourd'hui malheureusement un peu polluée par le nitrate (40 mg/l) qui, des champs où il a été répandu est descendu petit à petit jusqu'à la base des sables. C'est une des plus belles sources d'Ile-de-France, son débit ne varie pas, même en cette année 1990 de forte sécheresse.

Mais... Quittons ces contingences terrestres, et élevons-nous par l'imagination vers tout ce qui se dégage de ce lieu exceptionnel, que nous ressentons chaque fois que nous l'abordons. Lorsqu'on y pénètre on sent un souffle, une impression qui vous gagne, qui vous envahit, qui peut être agréable, ou désagréable.

C'est ainsi qu'à Chartres, à Strasbourg, à Versailles, à la Malmaison, à la Tour de Londres, etc. j'ai éprouvé cette impression dès l'entrée. La quantité d'êtres humains qui ont vécu en ces lieux, qui ont souffert, qui ont peiné, qui ont aimé, qui ont prié, qui ont espéré, y est sans doute pour quelque chose.

Lorsque je vais jusqu'à la source, je ressens moi-même en certains endroits une impression de calme, de détente. Les scientifiques m'expliquent ce phénomène par une convergence des courants telluriques, les croyants parce que cette source a été bénie par de grands prêtres comme Bossuet, Bourdaloue, Vincent de Paul. Il est vrai qu'ils y sont tous venus en compagnie de Monsieur de Lamoignon dont ils étaient les amis.

La pensée est-elle comme la lumière capable de se propager sur une onde porteuse ? Ou capable de se conserver comme une information dans une mémoire d'ordinateur ? Et qui vient à notre rencontre dès que nous approchons de ces lieux exceptionnels ?

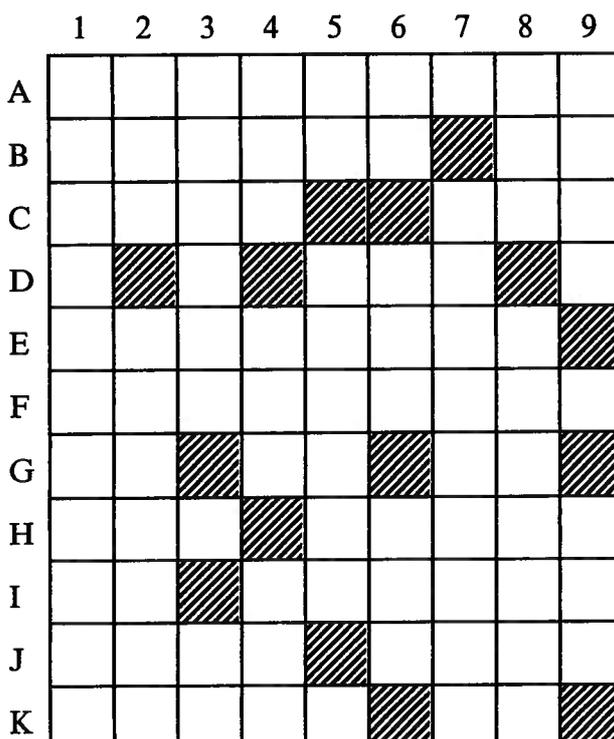
Il y a dans notre monde des choses inexplicables qui se manifestent parfois à certains sans doute plus réceptifs que d'autres. C'est le cas des devins, des voyants, des astrologues et de tous ceux qui admettent que notre monde est un mystère dont on est encore loin de percer l'énigme. Nous sommes à la recherche de la vérité.

Pour finir une petite anecdote qu'a relatée Boileau dans un de ses écrits : Louis XIV s'extasiait devant le talent de Boileau. Un jour, pris par cette ambiance intellectuelle, dans laquelle il vivait, il se risqua à écrire quelques vers qu'il confia à Boileau. Ce dernier, après les avoir lus, s'exclama : « Sire, votre Majesté peut tout ! Elle a voulu faire de mauvais vers, elle y est parvenue ! »

Si Louis XIV n'avait pas de dons particuliers, il avait du moins su s'entourer des plus grands penseurs, poètes, architectes, paysagistes, nobles de robe et d'épée, qui ont fait sa gloire en même temps que celle de la France.

Georges DEBONO

## le mot croisé



### Horizontalement

- A. Son moulin ne moud plus de grain, sa prairie n'est plus émaillée de pâquerettes remplacées par des pavillons.
- B. Avec bonne c'est une poire - Gallium.
- C. Pilastre cornier - Unité de résistance électrique en désordre.
- D. Enleva.
- E. Maladie du mouton (au pluriel) ou combustibles.
- F. Elle barguigne.
- G. Article de souk - Article contracté - Voyelle doublée.
- H. Tranchant d'une arme - Coup au billard.
- I. Phonétiquement de trop - vulgaires sardines.
- J. Démonstratif - Château de Diane.
- K. Fabuliste grec - Sigle de sinistre mémoire.

### Verticalement

1. Il est le plus grand de tous avec en son sein le Saint qui a donné son nom à la fête.
2. Chevalier ambigu - Gastéropodes.
3. Pratiques un sport greco-romain - Saint Normand.
4. Reste au fond de la pièce - Vallée envahie par la mer - chef-lieu dans les Hautes-Alpes.
5. Monnaie romaine - Boucha.
6. Eclot - Sigle militaire ancien - Roi d'Israël.
7. Sa larve est appelée ver blanc (au pluriel).
8. Devant alter - Hirondelles.
9. Jeu de cartes - Vielle armée.

## *le c.i.j.e. à votre service*

Les vacances font tout oublier des petits soucis de la vie quotidienne, mais malheureusement « septembre » est là pour les faire ressurgir ; alors pas de panique ! Le C.I.J.E. est à votre service.

Le C.I.J.E. est une équipe d'informateurs documentalistes qui répond à toutes les questions que vous pouvez vous poser :

- un problème d'orientation scolaire,
- une recherche d'établissements, publics ou privés,
- des informations sur les cours du soir et la formation professionnelle,
- des adresses pour pratiquer l'activité sportive ou de loisir de votre choix,
- des tuyaux pour des vacances en France ou à l'étranger (vacances familiales, individuelles, centres de vacances enfants, adolescents, séjours linguistiques...) avec mise à disposition de nombreux catalogues.

Nous pouvons vous donner à consulter toute documentation utile :

- fiches du C.I.D.J.,
- brochures de l'ONISEP,
- annuaires des formations AFPA, CNAM, Chambres de Commerce...

Mais, en plus d'une réponse concrète à vos questions, nous vous offrons plusieurs services pratiques :

### ● Le service « Emplois Jeunes »

90 % de nos offres concernent des animateurs titulaires ou stagiaires BAFA ou possédant une expérience en animation, les 10 % restants touchent surtout le secteur baby sitting et du soutien scolaire. Le système est informatisé et fonctionne par fiches de candidature à remplir.

### ● Le service « Correspondant U.C.P.A. »

Plus besoin de courir à Paris, nous enregistrons vos inscriptions et réservations pour les stages sportifs d'UCPA et tenons à votre disposition le catalogue hiver, les inscriptions débutent le 3 septembre, il n'y a pas le temps à perdre.

### ● Le service « Billeterie »

Par le train : vous êtes scolaires ou étudiants de moins de 26 ans, alors prenez un billet B.I.G.E., vous bénéficierez en France de 25 % de réduction en période bleue ou blanche. Pour l'Etranger, seule condition avoir moins de 26 ans. Nous délivrons également le carré et la carte jeune SNCF. Par avion : bénéficiez de billets d'avion à tarifs réduits sur des vols charters et vols réguliers vers l'Etranger.

### ● Le service « Carte Jeunes »

Le C.I.J.E. gère et vend la Carte Jeunes et la nouvelle vient de sortir ; moyennant 70 F, elle vous offre une assurance assistance, un conseil juridique gratuit, des réductions dans des magasins d'habillement, chez des coiffeurs, dans des auto-écoles, des clubs sportifs, des garages, au cinéma, mais nous reparlerons de la carte jeunes plus en détails dans un prochain article.

## *parlons peu, mais parlons bien*

Vous avez des problèmes ? Nous pouvons les solutionner !

Il fut un temps où pour parler du beau temps l'on se contentait de dire : il fait beau. Sans doute était-ce trop simple. De même si l'on avait mal aux dents l'on disait : j'ai mal aux dents. Il faut croire que nous avons changé de pays, de planète ou que sais-je, d'univers, puisque l'expression de ces idées toutes simples au demeurant fait appel à un curieux langage s'appuyant sur de curieuses expressions, quand ce n'est pas sur des mots relevant de je ne sais quel lexique d'outre bon sens.

Ainsi le beau temps se traduirait (par exemple) au moyen d'une phrase comme : « la stabilité des structures météorologiques corrélative à la disposition des masses nuageuses provoque une élévation des températures diurnes et un éclaircissement du champ photovisuel ». Quant au mal de dents dégustez s'il vous plaît : « j'ai des problèmes au niveau de la dentition ».

On croit rêver !

J'ai gardé de mon enfance un esprit simple et rêveur, naïf parfois. Je me suis étonné auprès des spécialistes de ce nouveau langage du changement survenu depuis 1950, époque où l'industrie a commencé de submerger les sociétés « industrielles ». Il me fut répondu qu'il fallait vivre avec son temps et s'adapter aux nouvelles conditions des sociétés nouvelles, etc.

Soit ! Adaptons-nous, mais comment ? Faut-il que la nécessaire adaptation de l'homme au rythme de la machine implique impérativement le massacre systématique de la langue française qui reste avec le vin, le fromage et l'indiscipline, l'un des plus beaux fleurons de notre mère patrie ? Faut-il que la technocratie enfante un langage barbare, obscur et pédant qui, se piquant d'« expliciter » les structures au niveau des problèmes et de leurs coordonnées n'a pour premier effet que d'établir les bases d'un charabia universel qu'un homme de bon goût a dénoncé sous le terme d'hexagonal ?

On invente des mots, soit ! Alors que ce soit de bons mots. Rabelais, prodigieux personnage, n'attendit personne pour cela, mais lui, connaissait son français, son grec et son latin. Nous lui devons beaucoup, mais peu de ses débiteurs l'ont remercié.

Un langage de notre temps ? Moi je veux bien, mais alors qu'il soit clair. Que veut dire : « positionner » ? Tout et rien. Nous possédons une théorie de verbes plus précis : placer, situer, mettre, ranger, fixer, classer, poser, insérer, induire et j'en oublie. De plus, positionner n'est pas français car il dérive du substantif position, lequel vient directement du verbe poser ou pondre ayant pour origine un mot latin désignant le site ou l'endroit précis. Que veut dire « expliciter » ? Rien de plus qu'expliquer, lequel signifie littéralement déplier ou rendre plus clair.

Que veut dire : « solutionner » ? Nous avons le vieux verbe soudre et le verbe résoudre beaucoup plus jolis à l'oreille. Et pendant que nous y sommes pourquoi ne pas inventer les verbes complicationner, résolutionner, multiplicationner, fabricationner et tous les « tionner » que l'on veut ? La liste en serait exténuante. Ce n'est pas tout, je puis vous mettre sous la dent un joli menu de « listing », « engineering », « holding », « parking » et tous les « ings » que notre cousine Angleterre nous balance par dessus la Manche, le plus mignon des tous restant je crois le « merchandising ». Personnellement j'admets parfaitement le beefsteack et j'en mange souvent comme tout un chacun, mais n'est-il pas tout à fait comique de le voir écrit de sept ou huit façons différentes à la carte des restaurants de passage, jusqu'à cette délirante cacographie « bistèque ». Imaginons un peu ce que pourrait devenir le « merchandising » dans le petit village de Haute-Provence. J'aime mieux ne pas y penser tant la chose serait croquignollette. Et vive le néologisme !

Non, je ne suis pas chauvin. Je ne suis pas savant non plus et j'ai peu de diplômes à mettre dans une corbeille avec ma carte de visite ornée des initiales d'une quelconque grande école ENSCPHEC. Loin de moi l'intention d'enseigner à quiconque les règles du bien dire et du beau langage. Esprit

tolérant, je veux bien accepter quelques barbarismes, lesquels peuvent porter en eux je ne sais quoi de vivant et d'expressif.

Etre puriste n'est pas une vertu car celle-ci aurait le masque de la frigidité. Mais enfin quoi ! Qu'est-il de plus facile et de plus agréable que d'appeler chat un chat et un chapeau un chapeau !

Pourquoi dois-je à longueur d'année donner mes « coordonnées » à quelqu'un ? J'ai une adresse (ce qui sous-entend généralement un numéro de téléphone). Pourquoi faut-il que telle ou telle matière première soit « performante au niveau de la technicité » ? Elle est bonne ou moins bonne dans tel ou tel cas voilà tout. A chacun de choisir le produit qui lui convient. Quelles est cette nouvelle maladie du « niveau » ? « Au niveau du passage à niveau n'y aurait-il pas des problèmes d'horaires de trains ? »

Soyons modestes et parlons franc, c'est tellement plus agréable et courtois. Nul besoin d'être grand clerc pour dire ce que l'on a à dire.

Un minimum de mots, des phrases courtes, des idées nettes avec une pincée d'honnêteté me suffisent grandement.

A dire ce que l'on croit juste et vrai nous attire plus d'ennemis que d'amis. Je n'avais nulle intention de choquer en rédigeant ce modeste réquisitoire. La logomachie n'est pas mon sport préféré et je n'aspire aucunement à une confrontation avec des détracteurs. Je n'ai pas tout spécialement tenté de châtier mon langage en cette occurrence (ou à cette occasion). Tel l'oiseau sur la branche j'ai pépié joyeusement sans affectation aucune. J'ai plaisir à pousser mon petit cri de guerre. Armé de mon épée de bois, j'ai peut-être fait des ronds dans l'eau. Qu'importe, cela ne fera que de petites vagues, mais je n'aurai pas accompli ma sainte besogne sous une contrainte extérieure et au nom d'une quelconque technocratie pontifiante.

« Ce que l'on connaît bien s'énonce clairement  
Et les mots pour le dire arrivent aisément ».

Sur cette sentence du grand Boileau, je remets librement ma plume dans l'encrier. Je n'ai pas sali mes doigts.

G. PION



## *en fouillant dans les archives locales...*

On ne trouve guère de récits de Fêtes Locales ou d'anecdotes amusantes en fouillant dans les archives locales. Il faut une catastrophe pour qu'on parle de Sermaise ou de ses hameaux. Souvenez-vous :

### ● **Le Puits de Blancheface** (bulletin municipal de 1977)

En 1888, en creusant un puits : éboulement entraînant la mort du Puisatier DUTILLEUX, et polémique entre les ingénieurs « officiels » et les ingénieurs « civils ».

Les premiers étant « plutôt savants », les seconds plus efficaces, ayant le « coup d'œil pour les meilleurs procédés d'exécution » (L'Illustration avril-mai 1888).

Enseveli vivant le 20 avril 1888, Joseph Dutilleux, vécut au moins jusqu'au 1<sup>er</sup> mai, tandis qu'on palabrait une quarantaine de mètres au-dessus de lui, en refusant la participation bénévole et pleine de bon sens des villageois convaincus que J. Dutilleux, était vivant.

On retrouve des noms connus dans le Conseil Municipal de l'époque : Boudon, Breton, Chevallier, Coquet (Ch), Coquet (E), Coquet (Th), Elie (A), Favier (E), Hautefeuille, Privé (maire) : 10 conseillers... Pas une seule femme, bien sûr. Elles attendront, en France, encore deux guerres avant de pouvoir voter...

Dans l'article de l'Illustration, également d'autres noms connus : Auguste Fraslou, Ernest Fraslou, Germain Leblanc.

### ● **Blancheface sous la Terreur** (bulletin municipal de 1983)

En 1793, dans le Prieuré de Blancheface, à l'époque « Ferme Forte » exploitée par la grande famille de Charles RABOURDIN, on sait, grâce à une descendante (Mme Monique Rabourdin, qui nous a fait parvenir des documents supplémentaires) que Charles Rabourdin, avait épousé Marie-Madeleine (née Bonnet), qui mit au monde 12 enfants et fût nourrice auxiliaire de Madame Elisabeth, sœur de Louis XVI. Mme M.M. Rabourdin, mourut en 1788, elle avait 47 ans ! Elle n'a donc pas vécu le dramatique procès de deux de ses fils : Charles et Liphard Rabourdin, guillotiné le 1<sup>er</sup> juillet 1794 et enterrés dans la fosse commune du cimetière de Picpus à Paris.

### ● **Terrible incendie à Blancheface en 1778** (bulletin municipal de 1989)

On retrouve Charles Rabourdin et sa famille. Parmi tous ses enfants : deux seront donc guillotiné six ans plus tard et c'est Henry qui, après la mort de son père (1809) continuera à exploiter la ferme jusqu'à sa mort en 1812.

Au moment de la liquidation Rabourdin-Filou, on lit que : les récoltes étaient importantes, le bétail se composait de six chevaux, 11 vaches, 370 moutons ou brebis, et 120 agneaux de l'année.

### ● **Epidémie de 1752**

Pour le bulletin municipal de 1990, je n'ai malheureusement rien trouvé de plus gai à vous raconter sur notre passé local que : « l'Epidémie qui fit de nombreuses victimes à Sermaise en 1752 ». Mais cette fois-ci, je vous résume les textes écrits en vieux français, archivés au Château de Dourdan (régistres n° 1, n° 4 et n° 7).

Le 28 juin 1752, on trouve dans le registre n° 1 « copie d'une lettre écrite par M. DEMEYSEREY, médecin d'Etampes à M. Vedye, au sujet de la maladie arrivée en la paroisse de Sermaise au mois de juin 1752 » (M. VEDYE était lieutenant du Baillage de Dourdan).

Dans cette lettre le médecin d'Etampes rappelle qu'il a fait un mémoire de 25 à 30 pages qu'il a l'intention de faire publier et dans lequel il décrit la méthode utilisée, notamment à Mérobert l'année précédente et dans d'autres endroits y compris des « pays étrangers ».

La maladie épidémique de Sermaise était une « fièvre maligne, accompagnée de sueurs copieuses » avec des tâches pourpres et des pustules blanches au centre, sur une peau comme « chagrinée ». Les malades se plaignaient de grande inquiétude, de « pesanteur de tête et des membres », de picotements, démangeaisons, cuisson sur toute la peau, avant, pendant, et même après la sortie des boutons.

Les méthodes préconisées par ses confrères lui paraissaient empiriques, en tout cas ne guérissaient personne et les décès étaient de plus en plus nombreux. Les malades, qui présentaient de fortes fièvres, étaient étouffés sous le poids des habits, couvertures et édredons. Soignés avec du vin, du sucre, de l'eau de vie, du cordial chaud... ce qui n'arrangeait rien.

Donc, le D<sup>r</sup> Demeyserey, fit « saigner, purger ». Il ordonna que les malades soient « à l'aise dans leur lit », qu'on change le linge quand il était sale ou mouillé. Il leur conseilla de s'abstenir de boire du vin (Sermaise était alors un pays de vignobles), de ne prendre aucun aliment ni bouillon fait avec du bœuf ou de la poule, mais, au contraire, fait avec du maigre de veau. De prendre d'autres « raffraichissements ».

Par cette méthode, décrite partiellement, il sauva beaucoup d'habitants (80 environ semble-t-il), mais on ne trouve pas de chiffre sur le nombre de décès concernant cette épidémie.

On sait que le Syndic de Sermaise s'appelait Adrien Jousse (décédé le 27 février 1773). On sait également que ce médecin d'Etampes n'avait pas seulement été appelé pour venir au secours des malades, mais pour « ouvertures de cadavres pour découvrir le principe de la maladie qui règne à Sermaise » et on peut lire : « Si l'on trouve la moindre résistance de la part des habitants, faites marcher une brigade de Maréchaussée pour les contenir car il faut faire souvent du bien aux paysans malgré eux... »

La plupart des grands malades, épuisés, mouraient souvent pendant leur sommeil ou leur transport à l'Hôpital. On les enterrait « promptement ». La puanteur décrite semblait rapidement insupportable, mais la peur de « l'ouverture de cadavre », qui se pratiquait où ? et dans quelles conditions ? créait une angoisse et peut-être une panique supplémentaire.

Quelque que soit l'époque ou les moyens d'information, sophistiqués ou pas, aujourd'hui encore, on ne peut pratiquement jamais prévoir d'avance comment des groupes de gens vont réagir.

J'espère en tout cas que Sermaise vivra une année 1991, paisible, sans maladies, sans guerre, avec beaucoup de projets réconfortants et... de temps en temps... de vraies joies pour chacun de ses habitants.

**M.M. BARGAIN**

Merci à tous ceux qui ont permis cet article : M. Preter, Mme O. Thibaut, Mme M. Rabourdin, Mme Borromei-Ceccaldi, Conservateur au Musée de Dourdan, ainsi que la C.E.G.R.A. (Centre d'Entraide Généalogique de Rhône-Alpes, Bulletin Généalogique et Histoire n° 60, 4<sup>e</sup> trimestre 1989, Cegra Information).

## *au seuil de la pensée, suite n° 1...*

Dans le bulletin 89/90 j'ai pris la mer à témoin en la comparant à la vie humaine avec tous ses défauts, ses qualités, ses colères, ses bontés, ses douceurs et ses violences.

J'ai reçu de toutes parts, non seulement de Sermaise et de France mais aussi de l'étranger, de nombreux témoignages me demandant de continuer sur le même sujet. Je reprends donc ma méditation à l'endroit où je disais que « le lendemain j'irais flâner le long du rivage sur ces grèves infinies qui sont entre la terre et la mer, un peu ivre de ce que, à tort ou à raison je pense être la liberté que je souhaite à tous les humains... »

C'est à cet instant que j'ai levé les yeux, et dans cet espace infini d'un bleu profond, j'ai continué ma rêverie.

L'Espace... en 1926 le professeur PICARD parlait du « diamètre » total du Monde. Cette limite m'a toujours personnellement amusé, car il est impossible pour un cerveau humain d'imaginer que derrière ce « diamètre » il n'y a rien ! Tels que nous sommes, nous ne pouvons concevoir que l'infini et c'est probablement la vérité, car plus on avance, grâce à nos télescopes, plus on découvre d'autres mondes, d'autres galaxies, aujourd'hui à plus de dix milliards d'années lumière, sans parvenir à trouver une fin. Et j'ignore si vous savez ce qu'est une année lumière. Demandez donc à vos enfants forts en « maths » de faire le calcul de 300 000 kilomètres seconde multiplié par le nombre de secondes contenu dans une année. Vous aurez ensuite à multiplier par 10 milliards pour vous faire une idée de la distance à laquelle vont nos télescopes !

Remonter à l'origine de l'Univers, c'est aussi remonter à l'origine de la pensée. On ne peut qu'imaginer une vérité aux multiples visages : mythique, philosophique, mathématique.

L'histoire de l'Univers est sans fin, et toujours en train de se faire. Univers infini, gigantesque, dont le centre est partout et la circonférence nulle part. Univers éclaté, laboratoire fabuleusement riche en perpétuel devenir, où le soleil est une étoile sans particularité, perdu dans les milliards d'étoiles de la galaxie dans laquelle il décrit une immense orbite, notre galaxie elle-même n'étant qu'un élément d'un amas local qui s'étend sur plusieurs millions d'années lumière. Aussi loin que nous plongeons dans l'Univers, celui-ci nous apparaît peuplé de galaxies ou de groupes de galaxies. Tout est mouvement incessant. Les étoiles foncent dans le vide interstellaire, par millions elles naissent, évoluent, agonisent et meurent. D'immenses systèmes se regroupent et d'autres se disloquent. Les nébuleuses roulent dans les espaces intergalactiques, roues géantes, les galaxies tournent, se déforment, se divisent, s'associent ou s'entrechoquent.

Tout se désordre invraisemblable, difficile à admettre, tandis que dans son ensemble l'Univers nous paraît parfaitement organisé.

Et je suis là à me promener entre ciel et mer en cette journée merveilleuse et si calme alors que notre terre tourne sur elle-même à la vitesse de 1 500 kilomètres à l'heure, tourne autour du soleil à la vitesse de 105 000 kilomètres à l'heure, et fait partie de notre galaxie qui avance dans l'espace à la vitesse de 50 000 kilomètres à l'heure.

Etendu sur le sable, les yeux tournés sur l'infini, j'apprécie ce calme tout relatif et cette douceur de vivre dans cette atmosphère tiède aux mille couleurs.

Univers, tu as aussi comme la mer tes douceurs, tes colères, tes défauts, tes qualités, tes catastrophes. Tu es sans prix puisque tu contiens tous les biens qu'on pourrait offrir en échange, et sans équivalent puisque tu es seul et par conséquent sans valeur déterminable. Nous t'aimons, c'est ce qui en fait ta valeur. Il n'est du reste de valeur que pour et par l'amour. Bonheur à ceux qui aiment l'Univers. Il faut aimer ce qui existe. L'Univers est donc le tout de ce qu'on peut aimer.

Quiconque contemple une nuit les étoiles est saisi par la paix et le silence apparent de l'infini où

fourmillent les Mondes.

Henri PAINLEVE, le grand mathématicien français, le seul qui pouvait s'entretenir avec EINSTEIN à l'aube de la découverte de l'énergie nucléaire, a dit un jour à propos de l'Univers :

« Plus je réfléchis, plus j'ai la conviction que le Monde est le fruit d'une pensée ».

Au bout de notre modeste incursion dans le plein champ des étoiles, la question se pose, inéluctable. La question des questions en fait, qui les contient toutes, qui les dépasse et les rend accessoires. Le seul problème qui occupe l'homme dans sa multitude et dans sa continuité, sans nul répit, du jour très reculé où il a pris conscience de lui-même et de son rapport au monde. Du « qui suis-je » au « qu'y suis-je » le passage est instantané, comme est immédiate la relation entre l'origine de la vie, de notre vie, et de l'origine de l'Univers. Sans l'un comme support, il n'y aurait évidemment pas à s'interroger sur l'autre.

Mais ce qu'enseigne d'abord aux chercheurs le spectacle du Monde, c'est l'émerveillement, le doute, et l'humilité.

Georges DEBONO

## *le conciliateur*

Nommés par le premier président de la Cours d'Appel de Paris pour une durée d'un an la première fois, puis de 2 ans renouvelables, les conciliateurs sont **bénévoles, assermentés** et tenus à l'obligation du secret. Ils ne peuvent être investis d'aucun mandat électif dans leur ressort de conciliation (qui est, en général, d'un canton).

On peut les contacter sans aucune formalité. Ils tiennent régulièrement des permanences en mairie. Leur rôle est simple : il consiste exclusivement à rechercher avec les intéressés, un règlement amiable aux différends. Si la conciliation échoue, chacun garde la faculté d'en appeler aux actions judiciaires.

Bien entendu, ils ne peuvent agir que dans le cadre de la loi et s'appuient, pour le faire, sur le conseil des juges du tribunal d'instance.

Pour le **canton de Saint-Chéron\***, le conciliateur est **Mme Monique HILLION**, qui vient d'être renouvelée dans ses fonctions pour une durée de 2 ans.

Ses **permanences** sont : **Mairie de Breuillet** : Béguinage. Tél. : 64 58 63 33 le mercredi de 14 h 45 à 16 h 45. **Mairie de Saint-Chéron**. Tél. : 64 56 67 63 le mardi de 9 h 30 à 11 h 30.

\* Les communes du canton de Saint-Chéron sont : Angervilliers, Boissy-sous-Saint-Yon, Breuillet, Breux-Jouy, Saint-Cyr-sous-Dourdan, Saint-Maurice Montcouronne, Saint-Sulpice-de-Favières, Saint-Yon, Sermaise, Le Val-Saint-Germain.

# *syndicat d'alimentation en eau potable de sermaise-roinville*

1990 ! Une année de sécheresse comme nous n'en avons encore jamais eu !... Et, cependant, aucun manque d'eau potable dans nos communes de Sermaise et Roinville. Aucune revendication non plus de nos abonnés qui ont été raisonnables et n'ont pas gaspillé ce liquide devenu précieux qui, malgré ses 40 mg/l de nitrate, reste indispensable pour tous les besoins ménagers et autres, l'eau de boisson ne représentant environ que 2 litres par habitant et par jour.

La limite au-delà de laquelle l'eau de consommation est déconseillée pour les nourrissons et les femmes enceintes est fixée par l'Office Mondial de la Santé au-dessus de 50 mg/l.

Si la teneur en nitrate paraît avoir légèrement augmenté cette année, c'est que notre nappe phréatique a baissé d'environ 1 mètre à 1,50 mètre, ce qui représente un volume d'eau considérable en moins et qui fait que la concentration en nitrate sur un plus petit volume d'eau présente un pourcentage plus élevé.

La Société des Eaux de l'Essonne nous propose un procédé de dénitrification qui augmenterait le prix du m<sup>3</sup> d'eau de 2 F.

Ce problème de nitrate se posant dans presque toute la France, les Pouvoirs Publics ont mis à l'étude différents procédés dont le prix de revient sera sans doute plus modéré. Il est donc prudent d'attendre un peu et de faire confiance à la Société des Eaux de l'Essonne qui est bien placée pour nous conseiller, et qui a parfaitement rempli son rôle de fermier du syndicat au cours de cet été torride, en surveillant jour et nuit notre réseau et ses systèmes d'alimentation. Nous ne pouvons que l'en remercier.

**Le Président,  
Georges DEBONO**

---

## *avis*

### ► Recensement militaire

Jeunes de 17 ans, n'oubliez pas de vous faire recenser en Mairie dans le mois qui suit le trimestre civil de votre mois de naissance. Soit : 1<sup>er</sup> trimestre, avril ; 2<sup>e</sup> trimestre, juillet ; 3<sup>e</sup> trimestre, octobre ; 4<sup>e</sup> trimestre, janvier. Avec le livret de famille, carte S.S., carte d'identité).

### ► Recherche d'emploi

Etude de notaires, proche Sermaise, recherche secrétaire sténo-dactylo, titulaire Bac G, jeune et dynamique, désirant progresser, écrire ou envoyer C.V. manuscrit avec photo. Paul Joannet et Bernard Codron, notaires associés, BP 1, 91530 Saint-Chéron.

### ► Recherche de documents

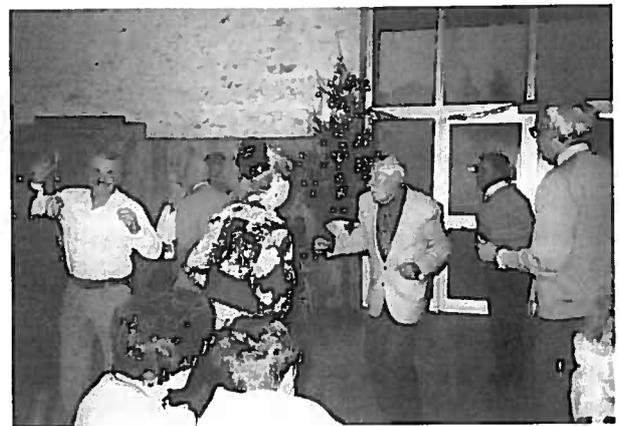
Recherche (acquisition ou photocopie) tout document, film ou photos concernant l'Essonne d'hier et d'aujourd'hui pour thèse de doctorat. M. R.P. Pomedio, tél. : 69 01 91 78.

## *repas des anciens : 15 décembre 1990*

Comme l'année dernière le repas s'est déroulé dans notre Grange. Plus de soixante-dix personnes entourées des membres du Conseil Municipal, du personnel communal, s'installaient autour d'une grande table en « fer à cheval » pour déjeuner. Tous étaient visiblement heureux de se retrouver dans cette belle salle, chaleureuse, bien décorée. On sentait Noël tout proche.

Notre restaurateur local, M. COCHET, avait réussi à transporter tous les repas depuis son restaurant de Sermaise jusqu'à notre Grange, pour nous servir un bon repas bien chaud, qui semble avoir été très apprécié.

Après le repas beaucoup dansèrent et pratiquement tout le monde participa à la danse du balai et même à la danse du tapis, y compris notre doyenne âgée de 91 ans et quelques mois !




---

## *préretraités, retraités*

Peut-être ne savez-vous pas qu'il existe à Sermaise un club de jeux : belote, scrabble, dominos, nain jaune, etc. ouvert à tous les lundis à 14 h, à la salle des Fêtes, avenue de Dourdan.

Si vous n'êtes pas motorisés, veuillez vous faire connaître à M. ADLER, Directeur du Club, qui organisera le transport avec des volontaires du Club. Téléphone à l'heure des repas : 64 59 87 11.

Qu'on se le dise...

# *l'association pour l'accueil en famille des personnes âgées et handicapées adultes*

Comme pour les personnes âgées et conformément à la loi du 10 juillet 1989, le Conseil Général a chargé l'A.P.A.F. de l'accueil des handicapés adultes.

1. C'est un choix supplémentaire offert aux personnes âgées et handicapées adultes qui ne peuvent rester seules, ne souhaitent pas vivre en établissement et seraient heureuses de partager une vie de famille chaleureuse et stimulante, favorisant l'échange entre les générations.

Cette solution souple maintient à la personne ses droits sociaux et médicaux (allocation compensatrice, allocation adulte handicapé, aide sociale).

Cet accueil peut être temporaire, à temps partiel, de longue durée. Il peut intervenir pour une convalescence, des vacances, et venir aussi soulager des personnes qui hébergent leurs parents et peuvent avoir besoin d'un relais momentané.

2. Pour la famille d'accueil c'est une activité qu'elle peut exercer « à la maison », qui suppose « un agrément » et qui sera rémunérée. Elle doit assurer l'entretien, le gîte et le couvert de la personne accueillie ainsi que l'accompagnement au quotidien, s'efforçant de lui préserver son autonomie, lui apportant un réconfort familial. L'accueil ne peut être définitif qu'après une période d'essai.

Un contrat est signé entre la famille et le futur pensionnaire, faisant état des modalités de l'accueil, des conditions financières, des obligations de chacun. La personne âgée ou handicapée adulte devient l'employeur de la famille d'accueil.

La rémunération, établie dans le contrat, dans une fourchette fixée par le Président du Conseil Général se décompose en :

- loyer pour la ou les pièces réservées,
- indemnité représentant les frais d'entretien de la personne accueillie,
- rémunération des services rendus garantissant une couverture sociale à la personne accueillante.

Il est obligatoire, tant pour la personne qui accueille que pour le pensionnaire de souscrire chacun un contrat d'assurance responsabilité civile pour les dommages qu'il pourrait occasionner.

La personne qui accueille ou sa famille ne peut bénéficier d'un testament ou d'une donation en sa faveur de la part de la personne accueillie.

3. Deux permanentes de l'Association, l'une pour les personnes âgées, l'autre pour les handicapés adultes :

- instruisent les demandes d'agrément des familles candidates pour l'accueil de une ou deux personnes maximum,
- sont officiellement mandatées pour assurer le suivi de la personne âgée ou handicapée adulte et être le garant du bon fonctionnement des différents contrats passés,
- assurent le soutien et la formation des familles d'accueil.

Les candidatures doivent être adressées par lettre au : Président du Conseil Général, D.S.F., Sous-Direction des Affaires Sociales, Bureau 331, Immeuble France-Evry, 91010 Evry Cedex.

Provisoirement, les renseignements peuvent être obtenus :

- pour les personnes âgées : 60 78 04 68 (Mme de la VILLEHUCHET),
- pour les handicapés adultes : 60 77 96 90, poste 248 (Mme FISCH).

## *coderpa de l'Essonne*

La commission « Retraités » du Comité Départemental des Retraités et Personnes Agées (C.O.D.E.R.P.A.) de l'Essonne est à la disposition des retraités, préretraités et leurs veuves.

Vous pouvez la consulter pour obtenir toutes informations concernant vos droits. Elle s'efforcera de vous renseigner avec l'aide des organismes compétents.

C.O.D.E.R.P.A. de l'Essonne, Commission « Retraités », 2 rue Hoche, 91260 Juvisy-sur-Orge,  
Téléphone : 69 45 28 50, permanences le jeudi de 14 h 30 à 17 h et en Mairie de Dourdan les 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>  
mercredis de 9 h à 12 h.

---

## *association de jumelage*

Une Association de jumelage avec une ville d'Angleterre de l'Essex vient d'être créée à Dourdan.

Toutes sortes d'échanges peuvent être faits :

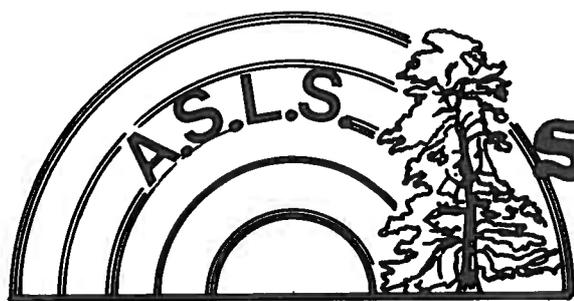
- échange d'enfants entre les familles, correspondance,
  - échange entre adultes,
  - échange entre Associations.
- etc.

Vous êtes intéressés ! N'hésitez pas à nous rejoindre à l'Association « Entente cordiale Dourdan/ Great Dunmow », siège social en mairie de Dourdan, responsables : Mmes PETIT (64 59 90 90), BRACONNEAU (64 59 49 02), M. BOCO (64 59 87 68).

---

## *le club d'astronomie de dourdan*

Les personnes intéressées par les réunions mensuelles du club peuvent contacter M. Y. Smoljanovic,  
tél. : 64 59 45 00.



# AMICALE SPORTS et LOISIRS de SERMAISE

*a.s.l.s. (saison 90-91)*

● **Gym volontaire**

Mardi de 10 h 30 à 11 h 30,  
mardi de 18 h 15 à 19 h 15,  
jeudi de 18 h 30 à 19 h 30.  
Mme MOULIN 60 80 35 10.  
Mme ROUSSEAU 64 59 87 52.

● **Gym'tonic**

Mardi de 19 h 30 à 20 h 30,  
jeudi de 10 h 45 à 11 h 45,  
vendredi de 19 h 30 à 20 h 30.  
Mme BOUCHER 69 88 21 14 jusqu'à 16 h.

● **Modern Jazz**

Initiation 1<sup>er</sup> degré : mercredi de 11 h à 12 h,  
baby : mercredi de 16 h 30 à 17 h 30,  
pré-ados : mercredi de 17 h 30 à 19 h,  
adolescents : mercredi de 19 h à 20 h 30,  
adolescents débutants : mercredi de 20 h 30 à  
21 h 30,  
enfants : vendredi de 17 h à 18 h,  
ados-adultes : vendredi de 18 h à 19 h 30.  
Mme BOUCHER 69 88 21 14 jusqu'à 16 h.

● **Tennis de table**

Mardi de 20 h 30 à 22 h,  
vendredi de 20 h 30 à 22 h.  
M. ROUSSEAU 64 59 87 52.

● **Musique**

Jardin musical : mercredi à partir de 10 h,  
piano-solfège : cours individuels lundi,  
mardi, mercredi le soir.  
Mme USALA 64 59 51 90.  
Mme MOULIN 60 80 35 10.  
Guitare : M. LAUNAY 64 59 79 82.

● **Club photo**

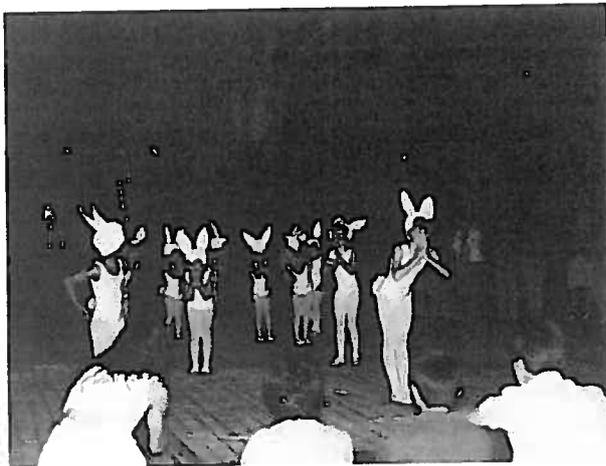
M. MANSION 64 59 88 92 le soir à partir de  
21 h.

● **Théâtre**

Lancement de la section.  
Ados-adultes : M. MORITZ 64 59 74 05.



La section gym volontaire lors d'une randonnée pédestre en forêt.



La gym tonique et le modern jazz pour la fête de fin d'année.

---

## *les événements de la saison 90-91*

### ● Tennis de table

- Compétition avec 3 équipes engagées UFOLEP : honneur A, Division A, Jeunes division A.
- Tournoi le samedi de la Saint-Georges.
- Participation à des tournois régionaux.

### ● Gym volontaire

- 4 ou 5 sorties en forêt le lundi ou mardi de 10 h à 16 h environ.

### ● Gym tonic

- Fête de fin d'année prévue en juin 91.

### ● Modern Jazz

- Fête de fin d'année prévue en juin 91.

### ● Musique

- Présentation des meilleurs élèves aux concours de musique.
- Fête de fin d'année prévue en juin 91.

### ● Club photo

- Exposition sur la région prévue au printemps.

### **Théâtre**

- Nouvelle activité cette année avec en préparation une petite pièce de théâtre qui sera jouée lors de la fête de fin d'année.

Sans oublier les 25 et 26 mai 1991 à Sermaise la participation du plus grand nombre d'entre nous à l'Intervillage.

A noter que cette année à Boissy-le-Sec une des premières victoires de Sermaise a été obtenue par le Tennis de table qui avait sur cette épreuve joué son joker.

La saison 90-91 s'annonce bien et nous vous invitons à venir rejoindre nos 200 adhérents pour soutenir les activités à Sermaise.

## *joies et peines*

2<sup>e</sup> semestre 89 et 1<sup>er</sup> semestre 90.

### NAISSANCES

BATHILDE Emma  
BRASSELET Fanny  
BELLAMY Cedric  
BLANCHET Mélanie  
DAVIOT Sébastien  
DE SAN FELIX Laétitia  
DE SAN FELIX Morgane  
DESPREZ Marion  
DUGUET Marine

GRANDFUS Yann  
JORBA Y CAMPO Lucile  
LANGLOIS Jérémy  
LOCHET Rémi  
OLIVEIRA DE RIBEIRO Audrey  
RINGUEDE Pauline  
SILLY Julie  
USALA Marina

### MARIAGES

DUGUET Alain et AUBRY Valérie  
GROSJEAN Jean-François et MICHOT Frédérique  
LE GALL Michel et DANNENBERGER Eliane  
LE GLEHUIR Philippe et MALO Christine  
PRONO Gilles et MERY Marie-Paule  
SARAZIN Alain et HAUTEFEUILLE Valérie  
VAN RAES Gilles et GERARD Brigitte

### DÉCÈS

AMAURY Jacqueline  
COINCE Paul  
HAURY Norbert  
JORBA Y CAMPO Mathieu

JUIN Roger  
LAGARRIGUE Pierre  
LANOUE Raymond  
SOUILLARD Suzanne

## *services de car*

Un service de car emmène et ramène les personnes âgées et celles qui n'ont pas de voiture pour faire leur marché à Saint-Chéron, le jeudi matin entre 10 h et 11 h 30.

### CAR MARCHE DE SAINT-CHERON

Départ Sermaise « place » : 9 h 45  
Blancheface « cabine » : 9 h 50  
Le Mesnil « place » : 9 h 55

La Rachée : 10 h  
Charpenterie (vers n° 36 et 21)  
La Mercerie : 10 h 05  
Départ Saint-Chéron : 11 h 15.

Comme nous vous l'avions proposé, dans le bulletin municipal, nous avons organisé un transport à l'Intermarché de Dourdan les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis du mois à depuis le mercredi 31 janvier 1990.

### CAR INTERMARCHÉ DE DOURDAN

14 h : Place de la Mairie  
14 h 05 : Mondétour  
14 h 10 : Monfrix

14 h 15 : Blancheface  
14 h 20 : Le Mesnil  
14 h 30 : La Charpenteire  
Retour : départ Intermarché 16 h.

## commerçants de sermaise

**PAYSAGISTE-TERRASSEMENT**  
Eninger, Sermaise, ☎ 64 59 93 68

« LA GRANGE » M. Cochet  
☎ 64 59 82 40 - 43 26 20 30  
*Traiteur - Noces - Banquets - Réceptions - Buffets*  
« CLAUDIA » ☎ 64 58 59 85  
*Pizzeria - Traiteur*  
11 Grande Rue, 91650 Breuillet.

**VENTE DE FLEURS, PLANTES**  
Pépinières Mme Perrin, 3 avenue de Paris  
☎ 64 59 81 46  
Le François Horticulteur, 18 Grande Rue,  
Blancheface, Sermaise. ☎ 64 59 82 44 88.  
Les serres de la vallée (Villemorin)  
☎ 64 59 30 96.

**CARROSSIER**  
Claude Vincent, avenue de Paris, ☎ 64 59 82 70

**ARTISAN ELECTRICIEN**  
Oliveira, 17 rue de l'Antiquin, 91410  
Corbreuse, ☎ 64 59 79 43  
Cherbuin, Le Mesnil, ☎ 64 59 87 04

**PLOMBERIE ZINGUERIE**  
Nion, Blancheface, ☎ 64 59 93 52

**RESTAURATION MEUBLES**  
*Un artisan met son savoir à votre service pour  
rénover, restaurer vos meubles de tous styles,  
vernir, cires et patines à l'ancienne, pour  
décorer vos appartements, bureaux, etc...*

Michaud, 3 rue des Maugrenautes,  
Mondétour Sermaise, ☎ 64 59 92 00

**FROMAGERIE AMBULANTE**  
Naillat Simon, Blancheface, ☎ 64 59 82 76

**SAMICELEC**  
*Electricité générale, chauffage, isolation,  
aménagement combles, survitrage, antennes,  
sanitaire, couverture*  
9 rue des Maugrenautes, Sermaise  
☎ 64 56 63 97

**PLOMBIER**  
Jean Mercier, Sermaise, ☎ 64 59 82 41

**ARTISANS MAÇON**  
Alain Sellerin, Blancheface, ☎ 64 59 92 48  
Oliveira Bernardino, 15 avenue de Paris,  
Sermaise, ☎ 64 59 92 68  
Joël Sellerin, rue Saint-Martin, 78660  
Haubout, ☎ 30 59 47 94  
Entreprise Ottavioli, Montflich, ☎ 60 80 58 85

**FERRONNERIE**  
« A la Forge d'Antan », Guy Lefebvre,  
Blancheface, ☎ 64 59 92 50

**BROCANTE**  
Barbier, Blancheface, ☎ 64 59 92 51

**AGENCE IMMOBILIERE**  
Farsac, ☎ 64 59 58 70

### commerçants ambulants

*Boucher :* jeudi matin  
samedi après-midi

*Légumes :* mercredi matin

*Beurre fromage :* vendredi après-midi

#### Hameaux Mesnil-Blancheface

*Boucher :* jeudi matin  
samedi après-midi

*Beurre fromage :* jeudi après-midi

*Légumes :* mercredi après-midi

#### Hameaux de Mondétour

*Boucher :* jeudi matin  
samedi après-midi

*Beurre fromage :* jeudi après-midi

#### Hameaux de Montflich

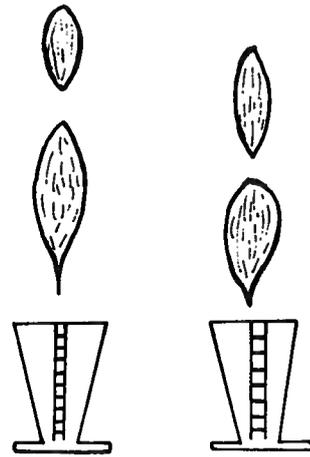
*Boucher :* jeudi matin

*Beurre fromage :* jeudi, vendredi après-midi

*Boulangier :* lundi, mercredi

### *don du sang*

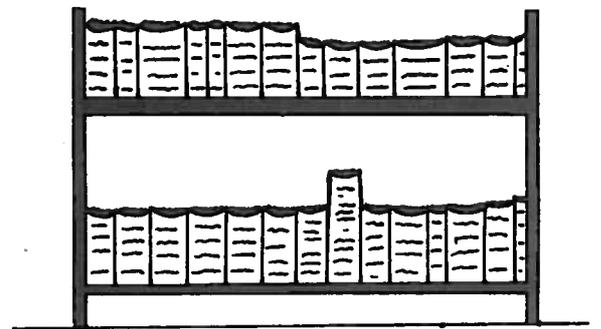
Nous vous rappelons qu'il est un devoir de donner son sang, afin de sauver de nombreuses vies humaines et que toutes les personnes de 18 à 60 ans sont cordialement invitées à la prochaine collecte.



### *bibliothèque*

Grâce à une subvention de la commune nous avons pu réaliser l'achat de romans récents, ne manquez pas de nous rendre visite.

Nous vous rappelons que la bibliothèque est ouverte aux heures d'ouverture de la mairie, où vous trouverez de nombreux romans, des livres de voyage, des romans policiers, de la science-fiction, des traités d'économie politique, des livres d'histoire ancienne et contemporaine, des recueils de poésies, des livres d'art, la collection « Que sais-je ? » en grande partie, des encyclopédies pour enfants, et des livres d'enfants.



La somme de 0,50 F est perçue pour le prêt d'un livre enfant et celle de 1 F pour un livre adulte. Prêt limité à 1 mois.

### *tickets de cantine scolaire*

Il est rappelé que les tickets de cantine scolaire de Sermaise sont en vente en Mairie le samedi de 10 h à 11 h 30 et seulement ce jour-là. Merci d'en tenir compte !

### *avis*

Photocopie immédiate à votre disposition en Mairie.  
1 F la copie.  
2 F la réduction ou l'agrandissement.

### *office religieux*

L'office religieux a lieu une fois par mois. Consulter l'horaire à la porte de l'église.

### *nouveau*

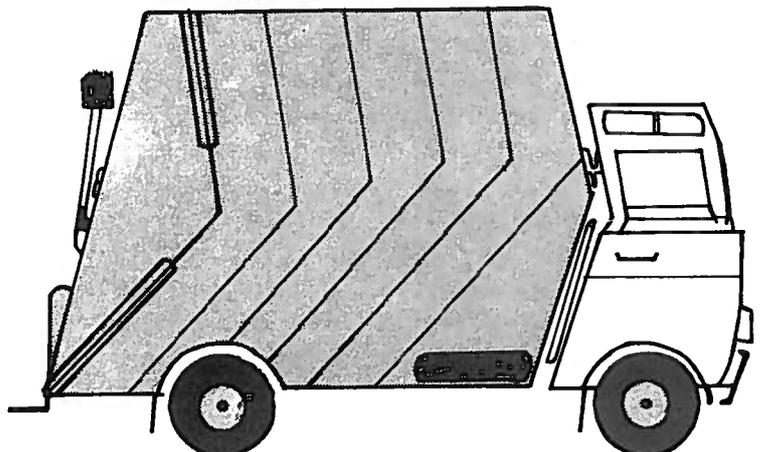
Un perforeliureur est à votre disposition en Mairie. 10 F la reliure.

### *ordures ménagères*

Il est rappelé que les ordures ménagères sont ramassées tous les mardi et vendredi, sauf si ces mardi et vendredi sont fériés (ramassage le lendemain).

La collecte des encombrants se fait 3 fois par an.

En 1991 : les 12 février, 13 mai et 18 octobre. Les sortir la veille.



## comment obtenir...

PIECE DESIREE	OU S'ADRESSER	PIECES A FOURNIR	COUT
Extrait de naissance	Mairie du lieu de naissance	- Indiquer date de naissance - Nom et prénoms - Pour mariage : l'indiquer + enveloppe timbrée	Gratuit
Extrait de mariage	Mairie du lieu de mariage + enveloppe timbrée	- Date de mariage - Nom et prénoms	Gratuit
Extrait de décès	Mairie du lieu de décès ou du dernier domicile	- Date du décès - Nom et prénoms + enveloppe timbrée	Gratuit
Fiche d'état civil (remplace bulletins de naissance, mariage, décès et certificat de vie)	Mairie du domicile ou de la résidence	- Individuelle : livret de famille ou extrait de naissance ou C.I. - Familiale : livret de famille	Gratuit
Carte nationale d'identité	Mairie du domicile	- Deux photos, un timbre fiscal - Extrait de naissance 1 <sup>ère</sup> demande - Autorisation parentale pour mineur - Ancienne carte en cas de renouvellement Délai : 15 jours	Tarif 89-90 (timbre fiscal) 115 F
Passeport	Mairie du domicile	- Deux photos - Extrait de naissance ou carte d'identité - Autorisation parentale pour mineur - Passeport à renouveler le cas échéant Délai : 1 mois	Tarif 89-90 (timbre fiscal) 350 F
Duplicata de livret de famille	Mairie du lieu de mariage	- Date du mariage - Nom et prénoms - Date et lieu de naissance des enfants - P.V. déclaration de perte	Gratuit
Extrait du casier judiciaire Bulletin n° 3	Ministère Justice Casier judiciaire national 44079 Nantes	- Indiquer son état civil + enveloppe timbrée	Gratuit
Certificat de nationalité	Greffe du Tribunal de Grande Instance du domicile	- Livret de famille ou pièce prouvant la nationalité française	
Carte d'électeur	Mairie du domicile (inscription chaque année du 1 <sup>er</sup> septembre au 31 décembre)	- Avoir 18 ans - Livret de famille - Attestation de domicile - Etre domicilié depuis plus de six mois dans la commune	Gratuit

Les timbres fiscaux sont à acheter dans un bureau de tabac.

Pour obtenir rapidement un passeport ou une carte nationale d'identité, il est recommandé de ne pas déposer la demande pendant le mois qui précède les périodes de vacances scolaires.

### ► Assistante sociale

Mme HOCKAUF, assistante sociale peut vous recevoir à la Mairie de Saint-Chéron, tous les mercredis de 9 h 30 à 12 h. Tél. : 64 56 61 51. Vous pouvez également lui laisser un message à son secrétariat à Dourdan, 14 avenue de Paris. Tél. : 64 59 89 69.

### ► Enfance maltraitée

« Oser en parler »  
Association départementale d'information et de prévention pour l'enfance maltraitée.

Appel gratuit 24 h / 24 h :  
☎ 05 49 14 91.

# *pour bien remplir votre déclaration de revenus...*

Si vous avez déposé une déclaration de revenus l'an dernier, vous devez normalement recevoir les formulaires à domicile.

Si ce n'est pas le cas, retirez-les au Centre des Impôts d'Arpajon, 29 avenue du Général de Gaulle, tél. : 64 90 93 69 (ce service est à votre disposition pour vous renseigner) ou à la mairie.

## **Quelles déclarations souscrire ?**

Remplissez le formulaire 2042S ou 2042N que vous avez reçu à domicile. Si vous n'en avez pas reçu, votre Centre des Impôts ou la mairie vous remettra un formulaire n° 2042N.

Dans certains cas (revenus fonciers, plus-values...) vous joindrez des déclarations annexes.

## **Où envoyer la déclaration de revenus ?**

Au centre des impôts ci-dessus.

## **Date limite de dépôt**

Elle sera diffusée par les médias. La déclaration peut-être déposée au Centre des Impôts ci-dessus. En cas d'envoi par la poste, affranchissez. Le cachet de la poste atteste la date.

**Vous avez déménagé en 1990** : mentionnez votre adresse très complète au 1.1.1991 dans le cadre 3 (n'oubliez pas le bâtiment, l'escalier, l'étage, le numéro d'appartement).

**Attention, c'est nouveau !** Indiquez si vous êtes propriétaire, locataire ou occupant à titre gratuit.

**Vous avez déménagé entre le 1<sup>er</sup> janvier 1991 et la date de dépôt de votre déclaration** : indiquez votre adresse actuelle dans le cadre prévu page 4.

**Votre déclaration vous est parvenue avec une adresse incomplète** : précisez les compléments d'adresse utiles au bon acheminement du courrier (escalier, étage, numéro d'appartement).

**Votre situation matrimoniale a changé** : en cas de mariage, divorce, séparation en 1990 trois déclarations doivent être déposées (reportez-vous à la notice).

**Votre situation de famille a changé** : n'oubliez pas de cocher la (ou les) case(s) correspondant à votre situation. Par exemple : vous êtes veuve, vous avez un enfant aujourd'hui majeur, vous devez cocher la case V et la case E du cadre A (page 2).

**Vos enfants mineurs à charge** : vérifiez l'exactitude des mentions pré-imprimées cadre 5. Si elles sont erronées, vous devez remplir la cadre B page 2.

**Demande de rattachement d'un enfant majeur** : attention c'est nouveau ! Remplissez le cadre C page 2. Si plusieurs enfants sont rattachés, joignez autant de demandes selon le même modèle (photocopie, papier libre...)

**Ces renseignements éviteront des erreurs qui vous seraient préjudiciables.**

Nous vous rappelons que votre déclaration des revenus est utilisée pour établir votre taxe d'habitation.

# à noter

MAIRIE .....	64 59 82 27	Moulères .....	64 59 72 70
URGENCE M. le Maire .....	64 59 60 60	Calonne .....	64 59 72 70
ECOLE Sermaise .....	64 59 32 87	Fayemi .....	64 59 77 17
PRESBYTERE Dourdan .....	64 59 71 41	Lanza (pédiatre) .....	64 59 72 81
GENDARMERIE S <sup>t</sup> -Chéron .....	64 56 60 34	Levêque .....	64 59 52 33
POMPIERS Dourdan .....	18 ou 64 59 75 76	Senéz .....	64 59 75 18
HOPITAL CLINIQUE .....	60 82 58 58	Piriou .....	64 59 89 79
AMBULANCE Help 91 .....	64 59 77 90	Neubrunn (homéopathe) .....	64 59 56 09
POMPES FUNEBRES P.L.M. ....	64 59 71 07	Bourgeois .....	64 59 92 65
MARBRIER M. Trouvé .....	64 59 73 05	<b>VETERINAIRE</b>	
MEDECINS S <sup>t</sup> -Chéron		Violette .....	64 59 78 56
Bovagnet .....	64 56 62 29	<b>DENTISTES (Dourdan)</b>	
Campana .....	64 56 62 77	Maurice .....	64 59 54 80
Huard (domicile) .....	64 56 30 96	Andrieu .....	64 59 54 80
(secrétariat) .....	64 56 34 34	Bouillet .....	64 59 52 23
Stamminger .....	64 56 30 66	Lebon René .....	64 59 80 57
SAMU .....	15 ou 60 90 15 15	Lebon A.M. ....	64 59 71 16
<b>PLANNING FAMILIAL</b>		Signerin .....	64 59 70 18
Arpajon .....	60 83 90 10	Tobaillem .....	64 59 71 58
Brétigny .....	60 84 22 10	Vigier .....	64 59 67 04
Juvisy .....	69 21 49 94	<b>DENTISTES (S<sup>t</sup>-Chéron)</b>	
<b>LABORATOIRE Dourdan</b>		M. Porta .....	64 56 23 31
Rue S <sup>t</sup> -Pierre .....	64 59 52 24	M. Dupont .....	64 56 31 66
<b>CENTRE RADIOLOGIE Dourdan</b>		<b>TAXI</b>	
Rue Debertrand .....	64 59 48 48	Lefèvre .....	64 56 30 20
<b>PODOLOGIE PEDICURIE</b>		GARE S.N.C.F. S <sup>t</sup> -Chéron .....	64 56 50 69
Tourdie (Dourdan) .....	64 59 41 34	En cas de panne E.D.F. Dourdan .....	64 59 70 76
Lefort (Dourdan) .....	64 59 88 17		
Marchand (Dourdan) .....	64 59 85 86		
Nicault (Dourdan) .....	64 59 76 05		
Dramard D. (S <sup>t</sup> -Chéron) .....	64 56 33 77		
Rode (Dourdan) .....	64 59 65 41		
<b>MASSEURS KINESITHERAPEUTES</b>			
M. Girard, M. Boineau, M. Daubail, M. Murat, M. Nicault, 1 rue Gautreau ..	64 59 70 05		
M. Malécot, place de la Gare .....	64 59 76 24		
<b>INSTITUT MEDICO-EDUCATIF</b> (pour les enfants handicapés mentaux)			
Egly (siège social : 14 rue Magne, Etampes)			
<b>ORTHOPHONISTES</b>			
M. Huet .....	64 59 76 05		
M. Lemaire .....	64 59 41 62		
Mlle Ganet .....	64 59 76 05		
Mlle Auguste, Mlle Laforest, 1 rue Gautreau, Dourdan .....	64 59 76 05		
Mme Michaux, 9 rue du Dr Bals .....	64 59 41 62		
Mme Bovagnet (S <sup>t</sup> -Chéron) .....	64 56 62 29		
<b>SOINS A DOMICILE - INFIRMIERES</b>			
Mme Prévot F. (Sermaise) .....	64 59 87 55		
<b>PHARMACIES (S<sup>t</sup>-Chéron)</b>			
Siboni .....	64 56 20 17		
Caignard .....	64 56 67 36		
<b>PHARMACIES (Dourdan)</b>			
Massias .....	64 59 70 17		
Duhamel .....	64 59 70 43		
Flottes .....	64 59 78 01		
Humblot .....	64 59 55 40		
<b>PHARMACIE (Corbreuse)</b>			
Tisserand .....	64 59 52 28		
<b>MEDECINS (Dourdan)</b>			
Lainé .....	64 59 37 38		
Vasseur .....	64 59 34 99		
Delaporte .....	64 59 70 57		
Sarran .....	64 59 72 70		



Les bureaux de la Mairie, ainsi que son jardin où des bancs accueillent les personnes désirant s'y reposer, sont ouverts au public :

- lundi .....
- mardi .....
- jeudi .....
- vendredi .....
- samedi .....

La mairie est fermée le mercredi.

M. le Maire reçoit le samedi de 11 h à 12 h et sur rendez-vous.

**Photocomposition et Impression  
Imprimerie Offset PRADEAUX  
119, route de Guisseray - 91650 Breuillet  
Tél : (1) 64 58 42 49**

**Directeur de la publication : G. DEBONO**